

à LA TESTE

DE BUCH

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°12 | FÉVRIER 2025



PLAN LOCAL D'URBANISME : LES GRANDS PRINCIPES



La Teste de Buch
s'engage pour votre santé
avec la

MUTUELLE COMMUNALE

 **Mutuelle Familiale**
ma complémentaire de vie®



Retrouvez les lieux,
dates et horaires
des permanences
sur le site



www.latestedeBuch.fr

sommaire

VIE PARTICIPATIVE

- 4 Guide du bien vivre ensemble : réponses aux questions du quotidien
- 5 La Réserve Communale : des volontaires engagés pour leur Ville

TRAVAUX

- 6 Schéma de circulation : un point sur les travaux en centre-ville
- 7 Écoles Samuel Paty : 2 nouvelles écoles aux Miquelots

SOLIDARITÉ

- 8 Mutuelle communale : La Teste de Buch s'engage pour votre santé

URBANISME

- 9 Plan Local d'Urbanisme

GRANDE CONSULTATION

- 14 Consultation La Teste 2040

FINANCES

- 23 Un budget responsable, d'action et précurseur

CULTURE

- 26 À la rencontre d'Olivier Marchal
- 27 L'agenda de l'hiver

VIE LOCALE

- 28 Conseil Municipal des jeunes : la jeunesse engagée

VIE ECONOMIQUE

- 29 Les entreprises et commerçants

IL ÉTAIT UNE FOIS

- 30 Le quartier de Pêchic

MAIRIE

- 32 Le Service Propreté : une équipe dévouée à l'entretien de la Ville
- 33 État Civil
- 33 Libre Expression

à LATESTE

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°12 | FÉVRIER 2025

Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch

Rédaction - conception :

Service Communication - Mairie de La Teste de Buch

Impression : Fabrègue / Tirage : 20 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution / N° I.S.S.N. : 2551-5756

Crédit photos : Patrice Hauser - Photothèque Mairie de La Teste de Buch - Freepik - Adobe stock

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation



édito



“Cette grande consultation La Teste 2040, est un moment d’expression, de projection et de rassemblement pour notre ville.”

Monsieur le Maire, pourquoi cette consultation ?

P. DAVET : « Pour donner la parole à nos concitoyens. Il s’agit de leur demander comment ils voient leur ville à l’horizon 2040, pour les générations actuelles et celles aussi de nos enfants et petits - enfants ».

La Teste 2040, c’est loin, non ?

P. DAVET : « Les temps administratif et politique ne sont pas le temps citoyen. Les projets de 2040 s’imaginent dès maintenant, pour ensuite pouvoir les bâtir techniquement, administrativement et budgétairement. 2040, c’est maintenant ! ».

Comment s’est bâtie cette consultation ?

P. DAVET : « Nous avons demandé à un Cabinet indépendant d’organiser des ateliers avec les élus municipaux Majorité et Opposition, des Chefs d’entreprise, acteurs associatifs, Conseillers de quartier représentant tous les secteurs de notre ville, Membres du Conseil des Sages et des Jeunes, des personnels de la Collectivité, qui ont donc été directement impliqués dans le choix des thématiques ».

Et après la consultation ?

P. DAVET : « Cette consultation est un moment de respiration démocratique, de rassemblement aussi. Elle doit être l’occasion de partager une même et seule ambition : léguer à nos enfants et petits – enfants une ville où il en va encore plus agréable de vivre. A notre tour, soyons à la hauteur de ce que nos aînés nous ont transmis en matière de qualité de vie sur notre magnifique territoire ».

Patrick Davet

Maire de La Teste de Buch
Conseiller Départemental de la Gironde



Retrouvez le
formulaire
en **page 15**

Guide du bien vivre ensemble : réponses aux questions du quotidien



« Écrit par le Conseil des Sages, ce guide représente une initiative citoyenne. Il traduit l'engagement de tous pour préserver la qualité de vie en s'appuyant sur l'expertise de nos aînés. Il ne se limite pas à fixer des obligations ou des règles mais il encourage les Testerins à mieux se connaître et s'entraider. »

Gérard SAGNES

Adjoint délégué à l'Administration générale, l'Urbanisme, à la Communication, à la vie des quartiers et à la démocratie participative



Le « Guide du bien vivre ensemble » est le fruit d'un an de travail et de réflexion du Conseil des Sages, constitué pour promouvoir l'harmonie, la bienveillance et la coopération entre voisins.

Ce document n'a pas vocation à imposer des lois ou à culpabiliser, mais plutôt à servir de guide de bonnes pratiques, afin de cultiver une atmosphère conviviale et respectueuse dans notre commune.

Vous êtes-vous déjà interrogé sur les démarches à suivre en cas de nuisances sonores, l'entretien à réaliser sur le trottoir devant chez vous, l'obligation de marquer l'arrêt à un stop en vélo, les formalités nécessaires pour installer une clôture, ou encore la signification du terme « débroussailler » ?

Ce guide apporte des réponses concrètes à ces questions fréquemment posées par les habitants, notamment lors des réunions de quartier.

Voici les principaux thèmes abordés :

- Nos amies les bêtes
- Le bruit
- Les crastes
- Les déchets
- Les trottoirs
- Le stationnement
- La circulation des vélos et trottinettes
- Les clôtures et les haies
- Les OLD (obligations légales de débroussaillage)
- Autres travaux

Les sujets évoqués sont variés, mais tous ont un point commun : améliorer la qualité de vie collective.

Ce guide est une initiative citoyenne et utile qui souligne le travail de notre Conseil des Sages au service de la Ville et des concitoyens.

Une liste de contacts et numéros utiles est disponible à la fin du guide afin de faciliter vos démarches en cas de besoin.

Si vous souhaitez le consulter, le Guide du Bien Vivre Ensemble est disponible en mairie ou en ligne ici :



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil de Sages

est une instance consultative, un espace de réflexion et de proposition ouvert aux seniors. Ce groupe, composé d'individus volontaires liés par leur motivation et leur engagement individuel au bénéfice de la collectivité, permet à chacun de continuer à jouer un rôle actif au sein de la collectivité. Par ses avis et ses études, le Conseil de Sages peut éclairer l'équipe municipale sur différents projets et apporter une critique constructive. Comme toute instance consultative, ce n'est pas un organisme de décision.

Réserve communale : des volontaires engagés pour leur Ville

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de La Teste-de-Buch

Créée suite à la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 et instaurée par délibération du 26 septembre 2023, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation citoyenne. Complémentaire au Plan Communal de Sauvegarde (PCS), elle intervient dans des **actions de sauvegarde** : **soutien et assistance à la population** avant, pendant et après des crises ou événements majeurs. La RCSC n'a pas vocation à se substituer aux services de secours.



Un engagement solidaire et structuré

Aujourd'hui, la réserve rassemble **40 volontaires** engagés pour une durée initiale d'un an, renouvelable tacitement pour cinq ans. Deux rencontres annuelles rythment son activité. En 2023, les réservistes ont contribué à divers événements locaux, tels que les fêtes de Cazaux, le feu d'artifice, et des opérations comme le ramassage des algues.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La réserve communale de Sécurité Civile (RCSC), mobilise des citoyens pour des actions de soutien et d'assistance en cas de crise, en complément du Plan Communal de Sauvegarde, sans remplacer les services de secours.

Une formation au cœur des missions

La journée de formation du 19 octobre 2024 a renforcé les compétences des réservistes. Après un accueil assuré par Éric Bernard, élu à la sécurité, deux modules - «Secourisme» et «Accueil» - ont été dispensés par des formateurs locaux. L'après-midi a été marqué par une visite du Centre de secours principal, avec des échanges émouvants sur les incendies de 2022 et les interventions des pompiers. Cette journée, conclue par un débriefing en présence de M. le Maire, a renforcé la cohésion et l'engagement des réservistes, essentiels à la sécurité et au bien-être de notre commune.

Schéma de circulation :

un point sur les travaux en centre-ville

Les travaux engagés dans le cadre du schéma directeur de circulation se poursuivent sur 2025 rue du Président Carnot. L'enjeu est de désengorger la place Jean Hameau tout en conservant l'attractivité du Centre-ville.

Rue du Captalat et rue Carnot

Les travaux se poursuivent en 2025 avec la fin du renouvellement de la canalisation d'eau potable, les travaux pour améliorer la gestion des eaux pluviales et l'aménagement de voirie et des espaces verts.

- **Depuis la place Jean Hameau, la rue du Captalat sera aménagée** dans un premier temps en zone de rencontre, où la vitesse sera limitée à 20km/h, dans la continuité de la rue du Port. Un aménagement qui marque le cœur de Ville.
- **Puis de la rue du Captalat à la rue Desbiey, la rue du Président Carnot** sera aménagée en zone 30, avec des trottoirs élargis et des stationnements sur chaussée en quinconce pour faire ralentir les usagers.
- **Enfin de la rue Desbiey au giratoire des cabanes Tchanquées**, le tronçon est maintenu en double sens, à 50km/h avec la création de trottoirs confortables, bordés d'espaces verts.
- Une trêve estivale pour les travaux est prévue et la livraison programmée pour l'hiver 2025.

Le temps des travaux, les rues Jean de Grailly et Lody resteront en double sens, afin de limiter le trafic sur la zone de chantier, qui sera temporairement inaccessible sauf pour les riverains et les commerces.

À la livraison de l'aménagement, la piste cyclable de la rue Jean de Grailly et Lody sera remise en service, avec l'application des nouveaux sens de circulation :

- Du Nord vers le Sud pour la rue Captalat et Carnot
- Et du Sud vers le Nord pour la rue Jean de Grailly et Lody



En bref : couches de roulement

Les réfections de voiries suivantes sont prévues pour le 1^{er} semestre :

- **CAZAUX** : Allées Lafon, Eugène Morige et Jean Dubos
- **LA TESTE CENTRE** : Rues Jules Ferry, du Maréchal Foch et Auguste Lalesque
- **PYLA** : Avenues Chambrelent et Jean Mermoz et Avenue de la Croule



Rues Guynemer et Doré

Valoriser et sécuriser l'accès au Lac

À l'automne 2024, les travaux sur les réseaux d'eau potable, et les enfouissements des réseaux électriques et télécom ont débuté. Cet hiver, les travaux de gestion des eaux pluviales et d'aménagement de voirie commencent.

L'objectif est de valoriser et embellir cet axe notamment avec l'effacement des réseaux. L'accès au lac de Cazaux se doit d'être sécurisé pour tous, y compris les piétons. Les trottoirs seront élargis. Afin de limiter l'imperméabilisation des sols, en réunion publique, les riverains ont fait le choix d'un revêtement minéral de couleur beige pour les trottoirs. De plus, les quelques places de stationnement seront aménagées en dalle engazonnées, et quelques poches d'espaces verts ponctueront l'axe.

L'aménagement sera livré pour la fin de l'année, et les travaux s'arrêteront l'été afin de ne pas impacter l'accès au Lac.

Ecoles Samuel Paty :

2 nouvelles écoles aux Miquelots

Les élèves des écoles du groupe scolaire Samuel Paty, qui regroupe les écoles maternelle et primaire du quartier des Miquelots ont fait leur rentrée ce lundi 6 janvier 2025 dans leurs nouveaux locaux.



Après 20 mois de travaux, les nouvelles écoles, nommées Samuel Paty en hommage à l'enseignant assassiné devant son collège le 16 octobre 2020 ont été inaugurées ce samedi 18 janvier.

Le montant des travaux s'élève à 18,5 Millions d'Euros pour ce groupe scolaire d'une surface utile de 4000 m² qui regroupe écoles maternelle et primaire et affiche une capacité d'accueil de 450 élèves. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la COBAS, en collaboration avec les services de la Ville, cet équipement ambitieux dote la commune d'une nouvelle infrastructure moderne, éco-responsable et modulable au service des familles.

L'école maternelle est dotée de 5 classes de 75m², avec point d'eau et rangements intégrés, d'une salle de motricité de 120 m², d'un préau de 317m² et d'une cour de récréation de 615m² équipée de jeux.

L'école primaire quant à elle est dotée de 10 classes de 67m² équipées de vidéoprojecteurs interactifs, d'un espace de 119m² avec salle informatique et bibliothèque, d'un préau de 417 m² et d'une cour de récréation de 961m².

Le bâtiment comporte également un espace de 500m² réservé à la restauration, 288m² d'espaces périscolaires et un gymnase de 741 m² (dont 600 m² d'aire d'évolution pour la pratique du badminton, du volley, du handball et du basket-ball). Ce gymnase servira également à Bassin Formation et sera mis à disposition, par convention et en dehors des temps scolaires et périscolaires, à des associations sportives.

Hormis le choix de matériaux éco-responsables, un élément fort de ce projet est le système de chauffage, inédit sur les projets scolaires menés à ce jour dans la commune : la géothermie qui consiste à récupérer les calories du sol pour chauffer le bâtiment en hiver et le rafraîchir en été, par le biais d'une pompe à chaleur.



« Inaugurer une nouvelle école, voir les visages curieux et réjouis des élèves qui la découvrent est toujours un moment fort dans la vie d'une municipalité. D'autant plus à La Teste où la jeunesse a été placée au rang des priorités de ce mandat. Notre souhait est de donner les meilleures conditions de scolarité possibles tout en affirmant notre attachement indéfectible aux valeurs fondatrices de notre république. »

Bruno PASTOUREAU

Adjoint délégué à l'Éducation, la Petite Enfance, la Jeunesse et le Patrimoine



Des abords repensés pour un accès accueillant et sécurisé

Les accès et abords du groupe scolaire ont fait l'objet d'une attention particulière avec :

- La création de **70 places de stationnement**,
- L'aménagement d'un **dépose-minute pour 5 véhicules** pour l'élémentaire et une zone arrêt de bus,
- La réalisation d'**une piste cyclable** pour favoriser les mobilités douces
- Le **cheminement doux autour de l'établissement** pour absorber les flux et garantir la sécurité de piétons et cyclistes ;
- Un **parvis d'école abrité** et accueillant avec des espaces dégagés devant les différentes entrées



Mutuelle Communale :

La Teste de Buch s'engage pour votre santé

Aujourd'hui, de nombreuses personnes renoncent aux soins par manque de moyens. Pour remédier à cette situation, la Ville de La Teste de Buch met en place un nouveau dispositif de mutuelle communale à destination des habitants, sans limite d'âge et des personnes exerçant une activité professionnelle sur le territoire, dans le but de favoriser l'accès aux soins pour tous.

Ce dispositif a pour objectif principal de réduire les inégalités d'accès aux soins, en offrant un service de qualité et de proximité.

La commune joue un rôle d'initiateur, de facilitateur et de relais d'information entre les habitants et la mutuelle retenue, ici la Mutuelle Familiale. La gestion opérationnelle de la mutuelle communale est désormais confiée au CCAS en cohérence avec ses missions.

Les 17 et 18 janvier derniers, des réunions publiques de présentation ont été tenues, offrant ainsi aux habitants l'opportunité d'échanger avec les partenaires.



*« La mutuelle communale était une attente forte de la population , c'est chose faite !
Pour une ville toujours plus solidaire »*

Brigitte GRONDONA

Adjointe déléguée au CCAS, aux Affaires Sociales, aux Personnes âgées, au Handicap, à la Vie des quartiers et à la Démocratie participative



Afin de répondre au mieux aux questions de la population, des permanences sont organisées tous les mois, **sur rendez-vous uniquement**. Cela permet aux habitants de prendre le temps de discuter de leur situation personnelle et de se renseigner sur les prestations proposées par la Mutuelle Familiale.

● CCAS - Epicerie Sociale - 12 rue du parc de l'Estey	1 ^{er} et 5 ^e jeudi	9h-17h
● Maison de Quartier Miquelots - Avenue du pays de Buch	2 ^e jeudi	9h-17h
● Maison de Quartier Règue Verte - Avenue de la Règue Verte	3 ^e jeudi	9h-17h
● Maison de Quartier Cazaux - 4 rue Raymond Sanchez	4 ^e jeudi	9h-17h
● Mairie du Pyla - Rond point du Figuier	1 ^{er} et 3 ^e jeudi	9h-17h

La mutuelle communale permet aux personnes intéressées :

- D'être en contact direct avec un organisme de complémentaire santé,
- D'être accompagnées pour bien choisir une garantie,
- D'avoir accès à une complémentaire santé adaptée à leurs besoins,
- D'obtenir des tarifs avantageux grâce à la mutualisation des risques et donc de gagner en pouvoir d'achat.

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OU QUESTIONS :

CONTACTS

04 66 89 50 05

n-aquitaine@mutuelle-familiale.fr

Plus d'infos ici :



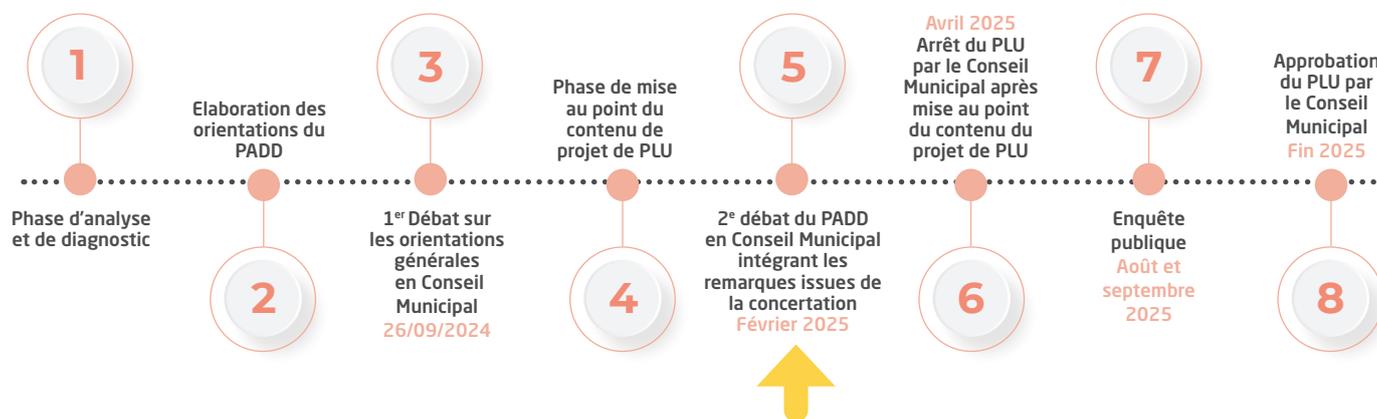
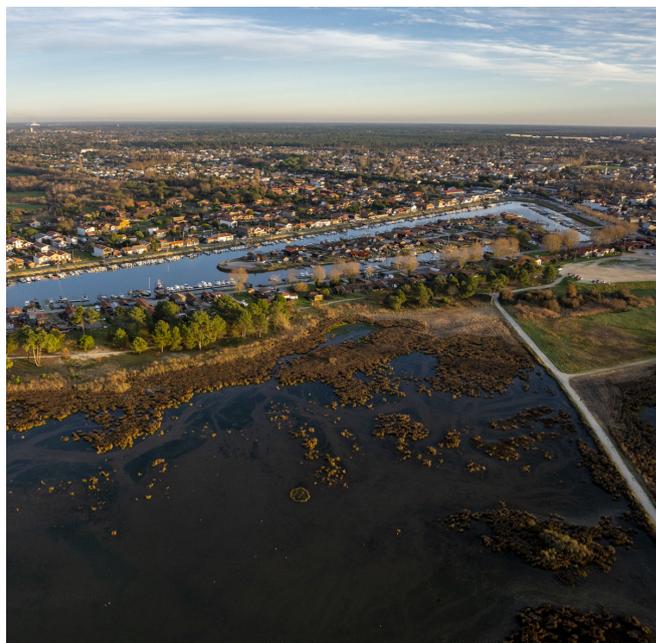
Plan Local d'Urbanisme

Lancée en 2022 par délibération du conseil municipal, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre aujourd'hui dans la dernière phase de concertation avant arrêt de celui-ci en conseil municipal au début du mois d'avril 2025.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD), projet de territoire de l'équipe municipale, a été débattu une seconde fois en conseil municipal le 6 février 2025. Il se décline autour de trois grandes orientations :

- Favoriser un développement urbain vertueux
- Pérenniser et conforter les activités économiques
- Protéger un environnement exceptionnel, symbole de l'identité du territoire

Cette dernière phase de concertation est l'occasion de présenter la traduction réglementaire du PADD en matière de zonage et de règlement.



TROIS PÔLES URBAINS

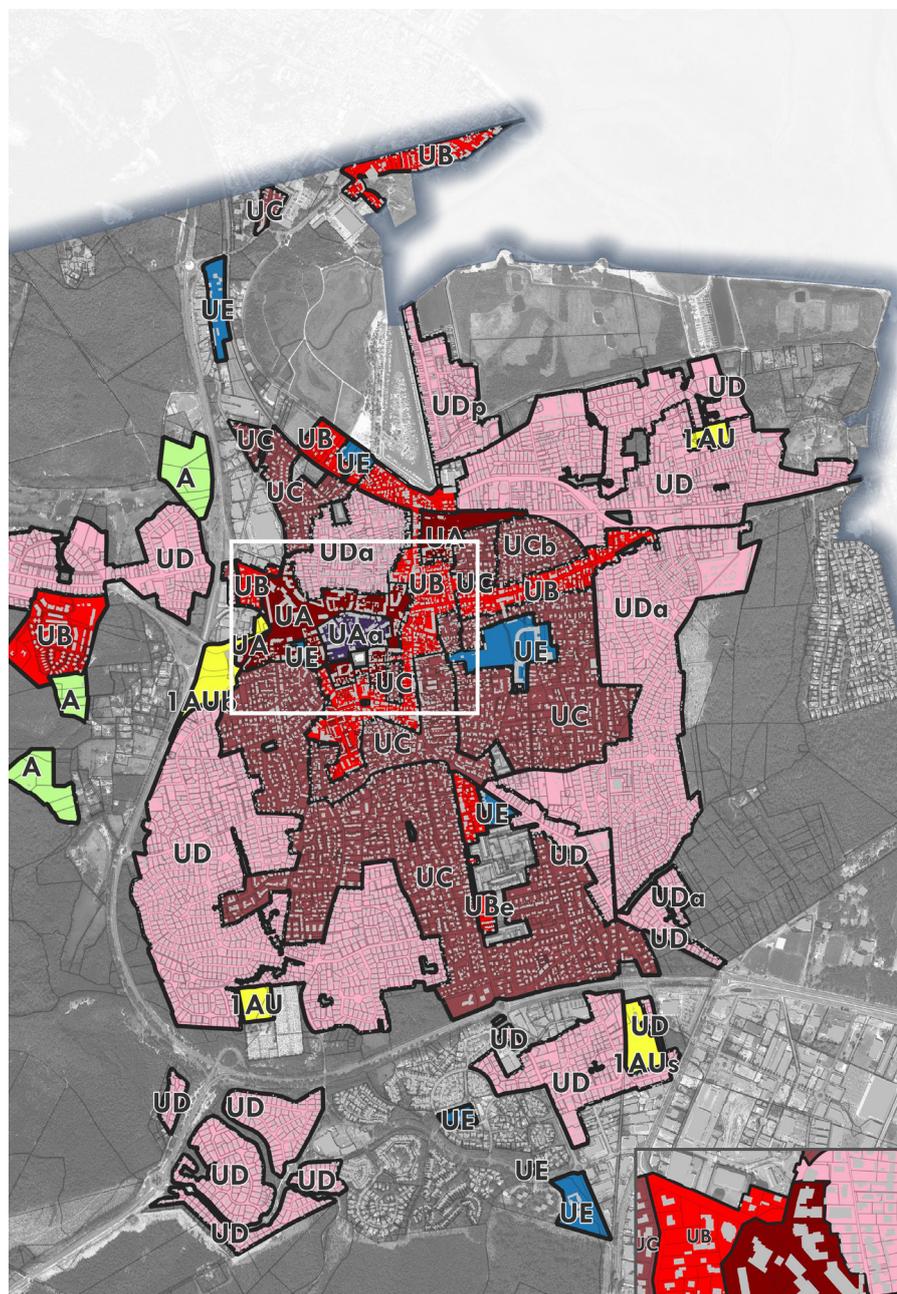
La commune de la Teste de Buch est composée de trois pôles urbains qui, avec leurs propres particularités, font l'identité du territoire :

- **La Teste centre** est le pôle le plus important, où se concentrent les services administratifs, les activités commerciales, industrielles et artisanales, les ports (le port principal et le port de Rocher) et les équipements sportifs et culturels, ainsi que les quartiers pavillonnaires.
- **Cazaux**, situé à 12km du centre-ville, est un pôle complémentaire de la Teste, qu'il convient de renforcer et où là aussi sont présents les quartiers pavillonnaires.
- **Le Pyla**, situé à 6km du centre-ville, est un pôle qu'il convient de maintenir en pôle patrimonial pour préserver son identité architecturale et paysagère, faisant de ce quartier la ville sous la forêt.

La Teste centre

La ville doit répondre à certains impératifs réglementaires en matière de densification des espaces déjà urbanisés et de consommation de l'espace, notamment au regard de la loi ALUR du 24 mars 2014 et de la loi dite « climat et résilience » du 22 août 2021.

Elle doit aussi répondre aux exigences de production de logements sociaux fixés à 25% par la loi Duflot du 18 janvier 2013 qui a renforcé les dispositions introduites par la loi SRU du 13 décembre 2000.



Afin d'apporter une réponse à ces enjeux, La Teste centre accueillera une densité maîtrisée, acceptable au regard de l'existant mais nécessaire. Cette densité sera déclinée essentiellement dans les secteurs UAa, UA, UB, secteurs restreints en comparaison de la superficie de la ville.

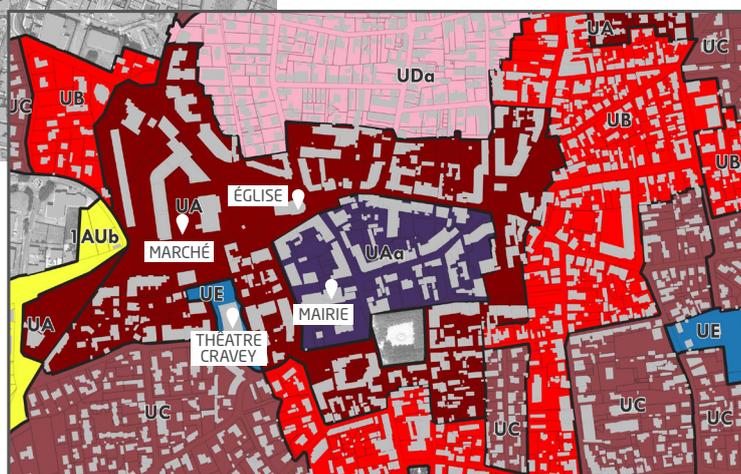
En s'éloignant des secteurs les plus denses, les zones UC constituent des secteurs intermédiaires de transition pouvant accueillir de l'habitat groupé, collectif ou pavillonnaire en R+1 maximum avec une possibilité d'implantation encore proche de l'alignement et en limites séparatives.

Les zones d'habitat pavillonnaire UD préserveront quant à elles leur caractère d'habitats individuels avec des implantations essentiellement en discontinu et en R+1.

Les zones UE sont quant à elles des zones dédiées à des équipements d'intérêt collectif et services publics.

Pour répondre aux objectifs de production de logements fixés par le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le programme local de l'habitat (PLH), la ville prévoit des secteurs de projet principalement en densification de l'enveloppe urbaine, c'est pour cette raison que des secteurs 1AU ont été identifiés.

ZOOM CENTRE-VILLE



Les hauteurs maximales envisagées dans les différentes zones sont les suivantes :

UAa : R+3+Attique

UA : R+3

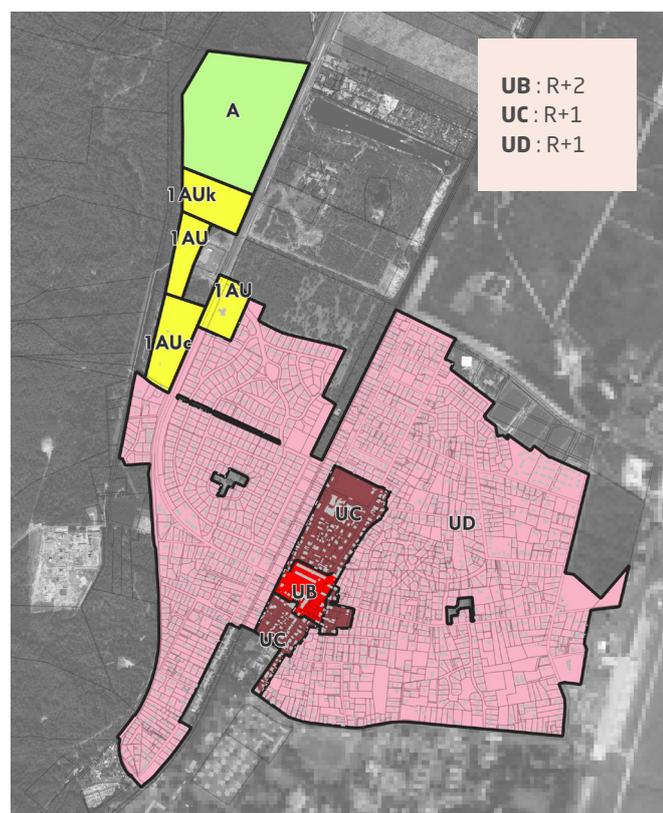
UB : R+2

UC (habitat intermédiaire) : R+1

UD (habitat pavillonnaire) : R+1

La Teste centre

Sur le volet économique, la ville a fait le choix de conforter ses zones économiques existantes mais surtout de redynamiser son centre-ville par la création d'un parcours marchand privilégiant la diversité commerciale. Ce parcours s'accompagnera en outre, pour les rez-de-chaussée, d'une interdiction de changement de destination des commerces en habitations.



Cazaux

Le quartier de Cazaux gardera sa vocation essentiellement pavillonnaire avec des logements en R+1 (zone UD).

La centralité autour de la nouvelle halle, la mairie annexe et l'école sera confortée et accompagnée d'une densité un peu plus importante avec des hauteurs en R+2 en zone UB.

La volonté de la ville est de conforter le commerce de proximité dans ce secteur.

La zone UC correspond à un secteur restreint au nord de l'école, marqué par un habitat intermédiaire, comportant à la fois de l'habitat groupé, collectif ou pavillonnaire.

La zone UD correspond à un secteur pavillonnaire d'habitat individuel avec des implantations essentiellement en discontinu et en R+1.

Une attention particulière sera apportée à l'entrée de ville. Il est envisagé une nouvelle implantation d'un camping en zone 1AUK, en continuité de l'agglomération existante (au nord du supermarché existant) ainsi qu'une zone dédiée à de l'agriculture (A), afin de permettre la réalisation de projets de permaculture ou de maraîchage par exemple.

Sur le site de l'ancien camping Cap de Mount, le zonage du PLU évoluera en zone 1AUc afin d'établir des conditions favorables à la réalisation d'un projet dédié à de l'habitat intermédiaire. La ville projette ainsi de développer 150 logements, composés de maisons groupées en R+1 et d'habitat collectif en R+2 dont 60% sont dédiés à la fois à du logement à loyer modéré et à de l'accession sociale en Bail Réel Solidaire.

Pyla-sur-Mer

Pyla-sur-Mer est identifié comme un secteur patrimonial dont l'objet est de préserver le patrimoine urbain et paysager caractéristique de la ville sous la forêt.

Les zones Upac ont été retracées au plus proche des îlots commerciaux existants. Les dispositions réglementaires permettent le confortement et l'évolution du commerce dans ces zones tout en évitant leur étalement dans les secteurs pavillonnaires de Pyla.

Hauteur maximum pour les hébergements hôteliers : R+2.

- Emprise au sol maximum de 35 %.
- Implantation de 0 à 3 m mesurée depuis l'alignement, caractéristique des linéaires commerciaux et 15 m sur les boulevards de l'océan et Louis Gaume pour les activités hôtelières.
- 40% minimum d'espace de pleine terre.

Les deux zones pavillonnaires UP1 et UP2 ont fait l'objet d'un travail important permettant à la fois de préserver le couvert forestier, de favoriser l'adaptation des projets à la topographie des lieux mais aussi de préserver l'architecture emblématique du quartier.

Afin de redonner toute la valeur au paysage et de lutter contre l'imperméabilisation des sols, le taux d'espace en pleine terre sera de 70% minimum de la superficie de la parcelle et les déblais remblais seront réglementés de manière plus drastique.

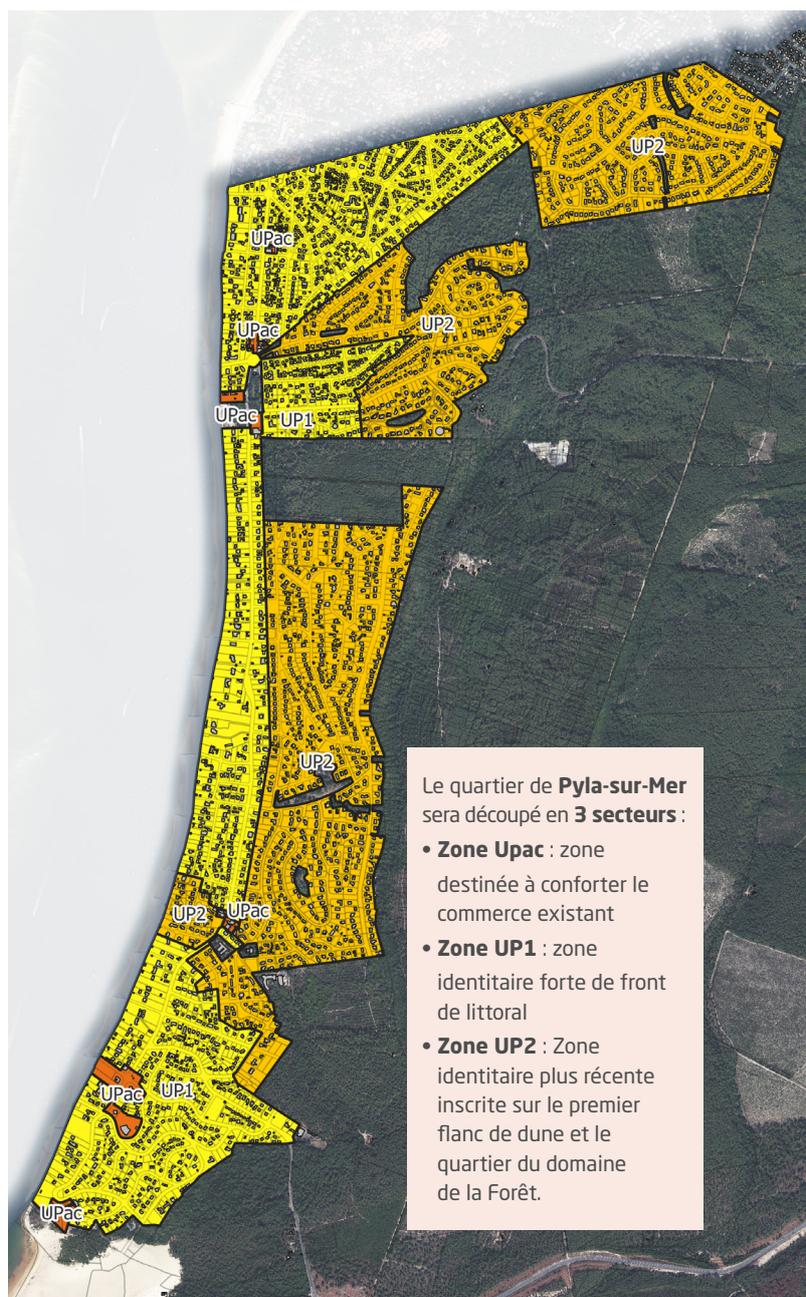
De manière générale l'emprise au sol sera de 20%, et des règles spécifiques seront mises en œuvre pour limiter les divisions parcellaires, afin de préserver la qualité architecturale et paysagère de Pyla-sur-Mer.

En secteur UP1, pour les nouvelles constructions, seront privilégiées les constructions compactes de forme parallélépipédiques dont les façades seront à dominante maçonnée et de couleur blanche.

En secteur UP2, les constructions bardées de bois seront admises et réalisées en bardage bois vertical à couvre-joints.

Dans l'ensemble du quartier, des dispositifs liés à la colorimétrie des huisseries seront intégrés, tels que le rouge, le vert et le blanc accentuant ainsi l'unité architecturale des lieux.

La ville a par ailleurs choisi de compléter l'inventaire des édifices à protéger, notamment sur le secteur de Pyla-sur-Mer en identifiant de nouvelles maisons symboles de l'architecture du quartier. Cet inventaire permet d'éviter la démolition et d'accompagner l'évolution du bâti par des prescriptions architecturales.



Le quartier de **Pyla-sur-Mer** sera découpé en **3 secteurs** :

- **Zone Upac** : zone destinée à conforter le commerce existant
- **Zone UP1** : zone identitaire forte de front de littoral
- **Zone UP2** : Zone identitaire plus récente inscrite sur le premier flanc de dune et le quartier du domaine de la Forêt.



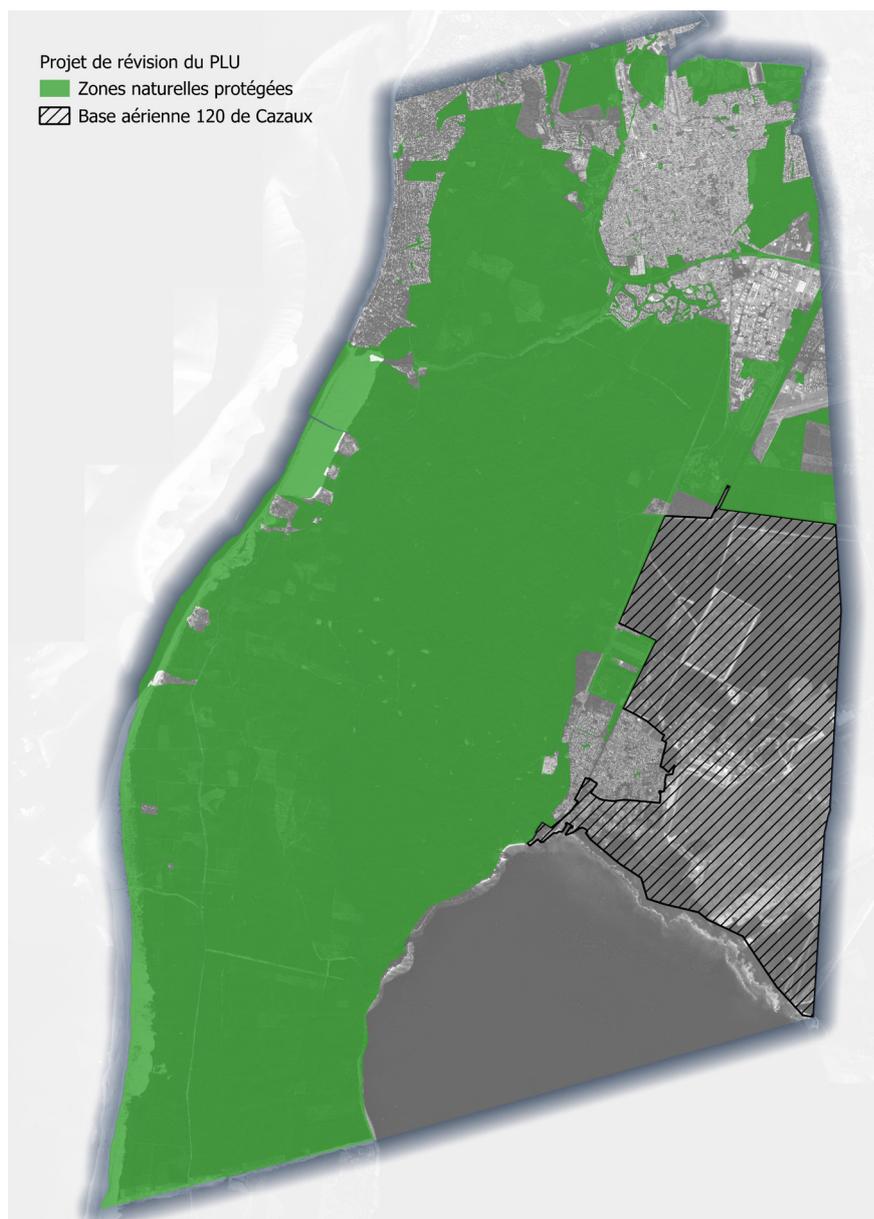
Plan bandes vertes

Les bandes arborées de bordure de parcelles (espaces arborés majeurs) identifiées au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme sont maintenues et doivent être plantées, permettant de constituer un écran végétal entre la rue et la maison que l'on distingue en filigrane.

Zones Naturelles

Le patrimoine naturel de la ville de La Teste de Buch représente l'identité de notre territoire. Il détient un rôle majeur en matière de préservation de la biodiversité et du paysage et participe entre autres à la gestion de la ressource en eau. Il se caractérise notamment par la Dune du Pilat, sa forêt emblématique, ou encore ses zones humides. Ces zones naturelles, qu'elles soient coupures d'urbanisation, corridors écologiques, ou îlots de fraîcheur en milieu urbain, seront classées en zone naturelles et protégées.

La ville a en outre fait le choix fort de préserver la forêt de la pinède de Conteau de toute velléité d'urbanisation.



À l'occasion de la phase de concertation, des permanences de l'adjoint délégué à l'urbanisme ont été fixées du mois février au mois d'avril 2025. Les dates de ces permanences sont notamment indiquées sur le site internet de la ville ainsi que par affichage à l'Hôtel de ville, aux mairies annexes de Cazaux et Pyla-sur-mer et dans les maisons de quartier.

Vous pouvez également retrouver les éléments de zonage et principes de la future réglementation sur le site internet de la ville, onglet «Vie Pratique», rubrique «Révision du PLU» ou en flashant le QR code ci-contre :



accédez
directement
à la page

Le Conseil Municipal tirera le bilan de la concertation préalable du public et arrêtera le projet de PLU au mois d'avril 2025.

Le projet de PLU sera ensuite soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) qui devront se prononcer, dans la limite de leurs compétences propres, dans un délai de trois mois à compter de la transmission de projet de plan.

À défaut, ces avis seront réputés favorables.

Par la suite, la phase d'enquête publique d'une durée minimum de 30 jours sera lancée par arrêté de M. le Maire.

A l'issue de l'enquête publique, le projet pourra être modifié afin de tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sans remettre en cause l'économie générale du projet.

La version finale du PLU sera enfin soumise à l'approbation du conseil municipal.



CONSULTATION LA TESTE 2040

**La Consultation : comment ça marche ?
Rien de plus simple !**

1 - Un outil numérique simple et accessible à tous

- Via le site internet de la Ville de La Teste de Buch : www.latestedebuch.fr

2 - Une version papier à retirer et à remplir :

- A l'accueil de l'Hôtel de Ville
- Dans chacune des Maisons de quartier et Mairies annexes du Pyla et Cazaux
- Dans ce numéro magazine La Teste avec le cahier central détachable

3 - Du lancement à la restitution

- La Consultation sera disponible du 17 février au 31 mars
- La restitution aura lieu début fin mai - début Juin





Vous avez la parole !

**CONSULTATION
LA TESTE
2040**

DU 17 FÉVRIER AU 31 MARS 2025

VILLE DE
LA TESTE
DE BUCH

La Ville de La Teste-de-Buch vous invite à participer à cette grande consultation citoyenne. L'objectif est de construire ensemble notre ville à l'horizon 2040 car son avenir se dessine aujourd'hui. Votre participation est essentielle : pour vous, pour vos enfants et les générations futures. Il suffit pour cela de consacrer moins de 15 minutes en cochant la ou les cases correspondantes à la réponse de votre choix.

Ce questionnaire a été bâti sur la base des thématiques issues d'acteurs Testerins mobilisés : élus municipaux, acteurs économiques et associatifs, instances démocratie participative et personnel communal

I. La Teste aujourd'hui

1 Quelle image avez-vous de la ville aujourd'hui ?

Cochez de 1 à 5 étoiles du plus faible au plus fort pour donner votre avis.

- | | | | | | | |
|--------------------------|---|---|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> | a. Une ville dynamique..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | b. Une ville peu animée..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | c. Une ville agréable à vivre..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | d. Une ville à fort potentiel à développer..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | e. Une ville propre..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | f. Une ville sûre..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |

II. Environnement et Développement Durable

La Teste de Buch s'engage à répondre aux enjeux du changement climatique en adoptant des stratégies et des actions environnementales.

2 Quels engagements environnementaux vous semblent prioritaires pour La Teste ?

(Deux réponses maximum)

- a. Réduire les émissions carbone
- b. Développer les énergies renouvelables
- c. Préserver les espaces naturels
- d. Limiter les effets des îlots de chaleur urbains.
- e. Stopper l'artificialisation des sols
- f. Autre :

3 Comment adapter La Teste au changement climatique ? (Deux réponses maximum)

- a. Améliorer la gestion des risques liés aux incendies
- b. Promouvoir une urbanisation durable (éco-quartiers, matériaux écologiques)
- c. Sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques
- d. Développer des zones d'ombre et des espaces verts en ville
- e. Autre :

III. Urbanisme, aménagements et logement

La Teste de Buch souhaite répondre aux besoins en logement tout en équilibrant développement urbain et préservation des espaces naturels. Cette thématique inclut notamment les défis liés à l'emploi, à la jeunesse, aux travailleurs saisonniers, au coût élevé du foncier et des prix de location.

4 Quelles sont vos priorités pour le logement à La Teste ?

(noter de 1 à 6 du moins au plus important pour vous)

- a. Développer des logements pour les jeunes
- b. Augmenter l'offre de logements à loyers modérés
- c. Réguler les locations de courte durée (ex. Airbnb)
- d. Rénover les bâtiments anciens
- e. Créer des éco-quartiers
- f. Faciliter le logement des travailleurs saisonniers

5 Comment équilibrer selon vous développement et préservation environnementale de La Teste ?

- a. Favoriser l'extension urbaine raisonnée et équilibrée
- b. Densifier le cœur de ville
- c. Réaménager certains quartiers en tenant compte des voies de circulation

6 Quelle importance accordez-vous à l'harmonie et à l'identité architecturales sur la ville ?

- a. Très important
- b. Important
- c. Peu important
- d. Pas du tout important
- e. Sans opinion

7 Quels éléments architecturaux ou esthétiques aimeriez-vous voir davantage mis en valeur ?

(Deux réponses maximum)

- a. Conservation des bâtiments historiques
- b. Respect de l'architecture locale
- c. Intégration d'éléments modernes
- d. Uniformisation des styles selon les quartiers

8 Quels aménagements prioritaires devraient être mis en place pour garantir une meilleure accessibilité ?

- a. Amélioration des trottoirs et des espaces publics
- b. Création de logements adaptés pour les seniors et les personnes en situation de handicap
- c. Accès facilité aux transports en commun
- d. Autre :

IV. Mobilité et interconnexion entre quartiers

La circulation, le stationnement et l'interconnexion entre quartiers sont des défis majeurs, amplifiés par l'afflux touristique en été.

9 Comment améliorer la connexion et le maillage entre les différents quartiers ?

(Deux réponses maximum)

- a. Développer des pistes cyclables inter-quartiers
- b. Renforcer les liaisons en transport public
- c. Aménager des zones piétonnes reliant les quartiers
- d. Organiser des navettes électriques intra-quartiers
- e. Mieux adapter à la demande la taille des véhicules des transports publics
- f. Autre :

10 Comment résoudre les problèmes d'engorgement liés à l'afflux touristique en été ?

(Deux réponses maximum)

- a. Augmenter les parkings relais avec navettes et encourager l'intermodalité
- b. Développer des solutions pour le stationnement
- c. Développer des pistes cyclables sécurisées
- d. Renforcer l'accompagnement des dispositifs de covoiturage
- e. Limiter les flux automobiles vers les sites naturels
- f. Encourager les mobilités douces en développant une prestation de service autour du vélo
- g. Autre :

11 Pour améliorer le quotidien vous souhaitez que la ville poursuive ses efforts prioritairement par : *(Deux réponses maximum)*

- a. L'amélioration des conditions d'accès et d'accueil aux équipements publics ?
- b. L'aménagement des trottoirs et de la voirie ?
- c. Des services adaptés pour les personnes en situation de handicap ?
- d. Développement des cheminements sécurisés et attractifs que ce soit en centre-ville, en zone urbaine et en bord de Bassin ?
- e. Autre :

V. Commerce et dynamisme économique

La revitalisation du centre-ville est un enjeu majeur. Comment répondre localement au phénomène national de fermeture des commerces et dynamiser l'activité commerciale ?

12 Quels sont, selon vous, les facteurs expliquant la fermeture des commerces en centre-ville ? *(Deux réponses maximum)*

- a. Coût élevé du foncier et des loyers
- b. Déplacement vers les centres commerciaux
- c. Manque d'accessibilité ou de stationnement
- d. Faible dynamisme commercial en dehors du marché municipal

13 Que proposez-vous pour continuer à revitaliser le centre-ville en dehors des horaires de marché ?

(Deux réponses maximum)

- a. Développer des animations et événements
- b. Réfléchir à des mécanismes de loyers adaptés pour les commerces de proximité
- c. Collaborer avec les grandes enseignes pour redynamiser l'offre en centre-ville
- d. Créer un parcours marchand reliant notamment le port au centre
- e. Autre :

14 Selon vous, comment rendre le centre-ville plus agréable et attrayant pour les habitants et les visiteurs ?

(Deux réponses maximum)

- a. Ajouter des espaces végétalisés ou ombragés
- b. Continuer à créer des animations saisonnières
- c. Augmenter l'accessibilité pour les piétons et cyclistes
- d. Mettre en valeur le patrimoine architectural local
- e. Autre :

15 Selon vous, quelles actions sont prioritaires pour soutenir les commerces et entreprises de La Teste ? *(Deux réponses maximum)*

- a. Simplification des démarches administratives
- b. Aide à la modernisation et à la digitalisation
- c. Renforcement de la visibilité des entreprises locales
- d. Favoriser les filières locales
- e. Autre :



16 Connaissez-vous l'EPIC Hippocampus et son rôle dans l'accompagnement des commerces et entreprises locales ?

- a. Oui, tout à fait
- b. Oui, partiellement
- c. Non, pas du tout

17 Quels types d'accompagnement ou de services l'EPIC Hippocampus pourrait-il mettre en place pour soutenir les acteurs économiques locaux ?

(Deux réponses maximum)

- a. Formation et conseil pour les commerçants et entrepreneurs
- b. Aide à la promotion et au marketing des activités locales
- c. Organisation d'événements pour dynamiser le commerce local
- d. Facilitation de l'accès à des financements ou subventions
- e. Autre :

VI. Communication et citoyenneté

La Ville souhaite aussi renforcer la communication pour continuer à favoriser les échanges avec les habitants et encourager le respect des règles de vie commune, notamment en période estivale où l'afflux touristique est soutenu.

18 Pensez-vous qu'il faudrait intensifier la communication de la ville ?

- a. Oui, c'est essentiel
- b. Oui, mais cela doit être ciblé sur certains publics. Lesquels :
- c. Non, la communication actuelle est suffisante
- d. Sans opinion

19 Quels moyens de communication pourraient être les plus efficaces pour promouvoir le civisme ?

(Deux réponses maximum)

- a. Affichage dans les lieux publics
- b. Campagnes numériques sur les réseaux sociaux
- c. Sensibilisation par des associations ou des événements
- d. Messages audio-visuels dans les zones touristiques
- e. Autre :

20 De nombreux acteurs publics interviennent sur le territoire (Villes, intercommunalité). Trouvez-vous facilement l'information attendue ?

Trouvez-vous facilement l'information attendue ?

- a. Très facilement
- b. Plutôt facilement
- c. Plutôt difficilement
- d. Très difficilement
- e. Je ne cherche pas l'information

21 Si « plutôt difficilement » ou « très difficilement », quels moyens pourraient simplifier l'accès aux informations ?

- a. Mise en œuvre d'une plateforme numérique centralisée
- b. Guichet unique physique ou virtuel
- c. Renforcement du nombre de réunions régulières dans les quartiers
- d. Organiser des formations pour réduire la fracture numérique
- e. Autre :



VII. Éducation – Formation – Jeunesse – Sport – Culture – Vie associative

22 Quelles sont vos priorités en matière d'éducation et de formation à La Teste ?

(Deux réponses maximum)

- a. Développement des établissements scolaires
- b. Création de formations supérieures locales adaptées au marché de l'emploi
- c. Soutien aux associations et structures d'accompagnement scolaire
- d. Renforcement des partenariats entre écoles et entreprises locales
- e. Autre :

23 Quels aménagements ou actions pourraient inciter les jeunes à rester à La Teste ?

(Deux réponses maximum)

- a. Créer davantage de logements accessibles pour les jeunes
- b. Développer les infrastructures sportives et culturelles
- c. Proposer des formations supérieures ou techniques locales
- d. Améliorer les perspectives d'emploi et l'attractivité économique
- e. Autre :

24 Dans quel(s) domaine(s), pensez-vous que La Teste aurait une carte à jouer en matière d'enseignement et de formation ?

Précisez.....
.....
.....

25 Quels sont vos besoins prioritaires en matière d'infrastructures et de pratiques sportives à La Teste ?

- a. Poursuite de la modernisation des infrastructures sportives existantes
- b. Création de nouveaux équipements adaptés à toutes les tranches d'âge
- c. Augmenter le soutien aux clubs et associations sportives locales
- d. Promotion des sports de plein air et des activités nautiques
- e. Autre :

26 Quelles initiatives culturelles vous semblent essentielles pour enrichir l'offre de La Teste ?

- a. Diversification de la programmation culturelle (théâtre, musique, cinéma, etc.)
- b. Création ou rénovation d'infrastructures culturelles (médiathèque, salle de spectacle, etc.)
- c. Soutien aux artistes et événements locaux
- d. Développement d'initiatives éducatives autour du patrimoine culturel et naturel local
- e. Autre :

27 La municipalité s'est engagée à faire de 2025 l'année du bénévolat et de l'engagement à La Teste. À l'horizon 2040, le tissu associatif déjà riche aura encore évolué. Dans ces conditions, vous souhaiteriez prioritairement que la ville :

- a. Augmente les capacités actuelles de locaux
- b. Adapte l'existant pour répondre aux besoins des associations
- c. Facilite la formation des bénévoles
- d. Facilite aux bénévoles l'accès aux informations liées à la vie associative (calendrier de formation, besoin des associations en bénévoles, assurance...)
- e. Autre :

VIII. Tourisme, événements et qualité de vie

La Teste est un des principaux moteurs économiques de Gironde. Sur ces dernières années, l'événementiel s'est affirmé comme un des vecteurs pour favoriser cette attractivité.

28 Pour vous, le tourisme à la Teste-de-Buch est source de :

(Cochez de 1 à 5 étoiles du plus faible au plus fort pour donner votre avis.)

- | | | | | | | |
|--------------------------|--|---|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> | a. Dynamisme et d'attractivité économique..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | b. Notoriété de la Teste..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | c. Animations..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | d. Insécurité..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |
| <input type="checkbox"/> | e. Atteinte à la tranquillité..... | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ | ☆ |

29 Quels traditions ou événements spécifiques à La Teste devraient être mieux valorisés ?

(Deux réponses maximum)

- a. Les marchés et produits locaux
- b. Les fêtes ou événements traditionnels
- c. L'artisanat et le savoir-faire local
- d. La pêche et l'ostréiculture, ses métiers et ses cabanes
- e. Autre :

30 Seriez-vous favorable à ce que La Teste organise un événement de portée nationale pour mieux valoriser la ville ? Quel type d'événement pourrait le mieux représenter La Teste ?

(Cochez de 1 à 5 étoiles du plus faible au plus fort pour donner votre avis.)

- a. Si oui, lequel
 - 1. Festival autour du patrimoine naturel et maritime..... ☆ ☆ ☆ ☆ ☆
 - 2. Festival gastronomique mettant en avant les produits locaux..... ☆ ☆ ☆ ☆ ☆
 - 3. Événement sportif d'envergure nationale..... ☆ ☆ ☆ ☆ ☆
 - 4. Rencontres culturelles ou artistiques..... ☆ ☆ ☆ ☆ ☆
 - 5. Autre :
- b. Non, je n'y suis pas favorable

IX. Santé

L'accès à la santé est une des priorités de la Ville avec la création récente de la mutuelle communale, accessible à tous.

31 Pensez-vous que les équipements et services de santé sur le territoire répondent aux besoins des habitants ?

- a. Oui, tout à fait
- b. Oui, mais des améliorations sont nécessaires
- c. Non, il y a des manques importants
- d. Sans opinion

32 Quels aspects liés à la santé devraient être prioritairement développés sur le territoire ?

(Classer de 1 à 4 du moins au plus important pour vous)

- a. Renforcement de l'accès aux médecins généralistes et spécialistes
- b. Développement de services de santé pour les seniors
- c. Prévention et sensibilisation aux questions de santé publique
- d. Autre :

X. Sécurité et civisme

Afin de lutter contre toutes les formes de délinquances, la Ville a renforcé ses moyens techniques et humains. Cependant la vigilance doit rester de mise.

33 La sécurité est une préoccupation majeure, notamment avec l'afflux touristique saisonnier. Comment évaluez-vous votre sentiment de sécurité à La Teste ?

- a. Très satisfaisant
- b. Satisfaisant
- c. Moyen
- d. Insatisfaisant
- e. Très insatisfaisant

34 Quels éléments doivent être renforcés pour améliorer la sécurité ? (Deux réponses maximum)

- a. Plus de présence policière
- b. Développement de la vidéo-surveillance
- c. Prévention et sensibilisation aux incivilités
- e. Amélioration de l'éclairage public
- f. Aménagement d'espaces publics plus sûrs (parcs, zones piétonnes...)
- g. Faire davantage respecter les obligations de chacun (circulation, vitesse, passages piétons, entretien des abords de propriétés, etc...)
- h. Autre :

35 Êtes-vous favorable au dispositif « Voisins vigilants » pour favoriser la prévention et la communication en matière de sécurité ?

- a. Oui, tout à fait favorable
- b. Oui, plutôt favorable
- c. Non, plutôt défavorable
- e. Non, pas du tout favorable
- f. Sans opinion

XI. Projets structurants

La Ville de La Teste-de-Buch et ses partenaires ont engagé deux projets structurants majeurs, facteurs d'attractivité : le Pôle multimodal de la Gare et la façade maritime.

36 Quels sont, selon vous, les principaux atouts que le Pôle multimodal de la Gare pourrait apporter à La Teste ?

- a. Attractivité de la ville
- b. Amélioration des transports et de la mobilité
- c. Embellissement et sécurisation des habitants et des voyageurs
- d. Développement économique
- e. Autre :

37 Selon vous, quels devraient être les axes prioritaires et les projets à mettre en œuvre pour la mise en valeur de la façade maritime de La Teste ?

- a. Préservation et valorisation du patrimoine naturel
- b. Développement touristique et attractivité économique
- c. Création d'espaces publics conviviaux et accessibles (pistes cyclables, etc.)
- d. Développement d'espaces culturels et éducatifs (musée)
- e. Restaurants et commerces locaux
- f. Autre :

Un budget responsable, d'action et précurseur

Le Conseil Municipal a adopté le 12 décembre 2024 le Budget Primitif 2025. Ce budget, qui s'inscrit dans la continuité des engagements pris par la municipalité, maintient un niveau d'investissements ambitieux pour l'année à venir. Plus que des chiffres il s'agit ici d'illustrer les actions prévues en matière de service public pour améliorer le cadre de vie des Testerins.

Monsieur le Maire, comment qualifieriez ce budget 2025 ?

P. DAVET : « D'un budget à la fois responsable car **protecteur** à l'égard des intérêts de notre ville, de nos concitoyens et de leur pouvoir d'achat ; **d'action** avec des investissements maintenus pour continuer à répondre à leurs attentes, à respecter nos engagements pris et à contribuer à l'attractivité de notre territoire et au dynamisme de nos entreprises; et enfin, **précurseur** avec pour la première fois pour notre ville et en avance par rapport à ce que la loi oblige les collectivités, un budget vert qui confirme notre volonté d'agir en responsabilité face aux enjeux environnementaux ».

Comment avez-vous dû vous adapter aux situations budgétaires nationales actuelles ?

P. DAVET : « Nous n'avons pas eu à nous adapter car notre gestion repose depuis 2020 sur la notion de responsabilité. Etre en responsabilité, c'est assumer des choix, mais c'est aussi gérer en bon père de famille pour ne pas subir les instabilités nationales. Notre politique budgétaire nous a permis de désendetter notre ville sans augmenter les taux communaux dans l'intérêt de nos concitoyens, et en poursuivant nos investissements. **Ce débat budgétaire a été un moment de vérité** ; il a surtout été un moment de rassemblement des bonnes volontés puisque deux élus de l'opposition ont fait le choix de le voter. Je les en remercie car ils ont su agir en responsabilité, et en ont compris le vrai sens. Ce budget est avant tout Testerin ».

Vous avez déclaré, regarder sereinement l'avenir de notre ville

P. DAVET : « Oui ; même si je reste vigilant et lucide sur la situation de notre pays et les conséquences que cela peut avoir sur les collectivités. **Nous nous sommes donné les moyens de cette sérénité**, et donc de pouvoir faire entendre les intérêts de notre ville quand les enjeux l'imposent comme cela fut le cas ces derniers mois dans des domaines clés pour nos concitoyens, comme le logement, la défense de notre patrimoine, la Sécurité, pour ne citer que ces exemples. Une bonne gestion, c'est important pour les contribuables, et aussi quand il s'agit de bâtir des partenariats. **Une ville bien gérée est une ville respectée et crédible**. C'est essentiel pour le développement durable de notre ville et pour nos partenaires que de savoir que notre Collectivité est un acteur fiable ».

Si vous deviez formuler un vœu en cette année 2025 ?

P. DAVET : « Je souhaite que 2025 soit apaisée pour notre pays, et utile pour notre ville »



Chiffres clés budget primitif 2025

74,082 M€

Budget prévisionnel 2025

50,197 M€

Un budget de fonctionnement maîtrisé

23,885 M€

Un budget d'investissement dynamique

-18%

Baisse de la dette de la Commune depuis 2020. La ville continue de se désendetter

1,94 années

Capacité de désendettement

864 €

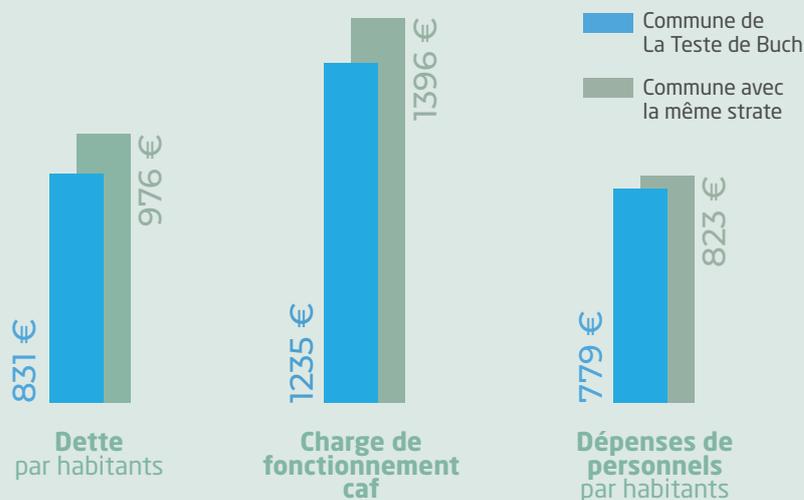
Dette par habitant 2024 parmi les plus faibles des villes Girondines



« C'est un budget dynamique pour notre ville, responsable, qui prépare l'avenir et protecteur pour les contribuables »

Jean-François BOUDIGUE
Adjoint délégué aux finances,
à la Commande Publique,
aux Affaires Juridiques
et aux systèmes d'information

Comment se situe la Commune ? Comparaison avec les communes de même strate*

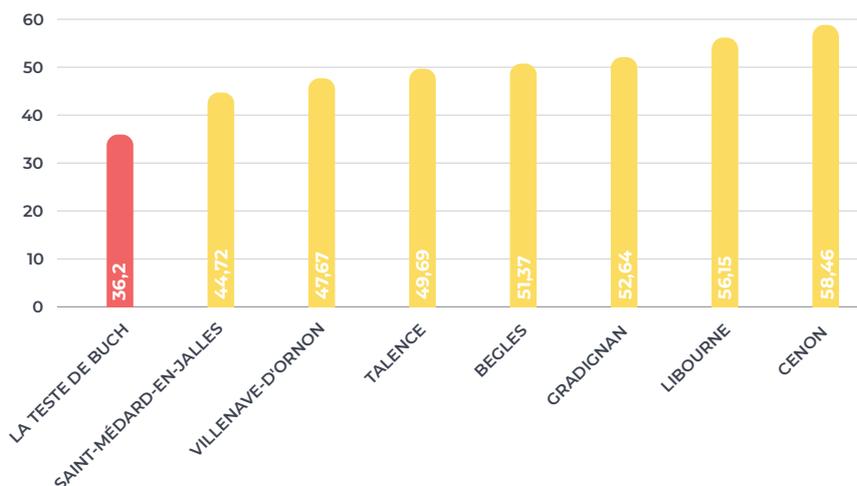


* Exercice 2023 / Strate : communes de 20 000 à 50 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

Le maintien d'une fiscalité basse

Cette année encore, les taux d'imposition non pas varié sur La Teste de Buch et les taux votés en matière de foncier sur les propriétés bâties restent les plus bas des communes girondines de plus de 25 000 habitants.

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DANS LES COMMUNES DE 25.000 À 50.000 HABITANTS (EN%)



Un niveau d'investissement qui demeure important

10,61 M€

pour
les bâtiments
dont les plus emblématiques :

- le futur Conservatoire de Musique
- Le bâtiment des archives
- La rénovation de la maison des associations
- La rénovation et la création de logements au 6bis rue de l'Aiguillon
- Les travaux d'entretien des bâtiments municipaux
- La modernisation des équipements et systèmes de chauffage et de climatisation

7,8 M€

pour les opérations de
voirie et d'éclairage public
telles que :

- L'aménagement de la rue de Président Carnot
- L'aménagement des rues Edmond Doré et Guynemer à Cazaux
- L'aménagement de la rue des Poilus
- La poursuite de la modernisation de l'éclairage public
- Le renforcement des couches de roulement
- Aménagement des réseaux d'eau pluviale

2,2 M€

pour
les équipements et acquisitions foncières dont :

- Développement du réseau de vidéo-protection
- La modernisation des outils et réseaux informatiques
- Modernisation du parc de véhicules communaux
- Achat de mobilier pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune

FINANCES

Charges financières
4,51 €

Environnement
5,56 €

Sécurité, tranquillité
publique, action économique
5,73 €

Administration, qualité
du service public
et aide aux associations
32,53 €

Santé et
action sociale
6,26 €

Quand la ville
dépense
100 €
comment sont-ils
utilisés ?

Enseignement
7,62 €

Cadre de Vie : voirie,
équipements, aménagement
des territoires et habitat
18,45 €

Jeunesse, culture,
sports & loisirs
19,34 €



Services généraux de la
collectivité, aides aux
associations, fêtes
et cérémonies, information
et communication



Voirie, équipements,
aménagement urbain,
éclairage public, espaces
verts



Manifestations culturelles
et sportives, installations
sportives, centres de loisirs,
salle de spectacle, archives



Écoles maternelles,
primaires, restauration
scolaire...



Santé et action sociale,
crèches et garderies,
CCAS...



Police, sécurité, développement
touristique, structure
d'animation...



Préservation du patrimoine
naturel, services communs
de collecte et de propreté...



Charges et dette

À la rencontre d'Olivier Marchal

À l'occasion de la 3^e édition du festival Les Scènes d'Olivier Marchal, organisé dans sa ville natale de La Teste de Buch, nous avons rencontré l'acteur et réalisateur éponyme. Entre confidences sur son parcours, attachement profond à sa région et l'importance de son rôle dans ce rendez-vous culturel.



Comment est née l'idée de créer le festival Les Scènes d'Olivier Marchal ?

Cela fait plus de 15 ans que j'avais envie de lancer un festival ici. Mon idée était de proposer un théâtre populaire, accessible à tous, loin du théâtre trop intellectuel ou élitiste, où seules les personnes impliquées dans la production se déplacent. Quand Patrick Davet est devenu Maire de La Teste de Buch, nous en avons discuté ensemble. Son enthousiasme a été immédiat, il a sauté à pieds joints dans le projet ! Et quel succès ! Nous ne nous attendions pas du tout à une telle adhésion. Les places se sont très vite vendues ! Pour ce festival, je fais venir des amis que j'estime, des personnalités humaines et généreuses comme François-Xavier Demaison ou François Berléand. Ce sont des gens authentiques, que j'apprécie profondément. Ce qui me rend particulièrement fier, c'est l'écho que le festival a désormais dans les cercles parisiens. On parle de La Teste de Buch, du Bassin, de la Ville, et cela met en lumière toute la richesse de notre territoire. Je suis heureux de contribuer à cette dynamique et de créer un lien entre ici et ailleurs.

Vous avez un parcours riche en tant qu'acteur, comédien et réalisateur. Quelle discipline a votre préférence ?

Réalisateur sans hésiter. Ce que j'aime, c'est écrire. Quand j'écris, je suis dans ma bulle, au calme. J'aime partir seul pour écrire. Mais comme je dis souvent, une fois que le mot fin est posé sur un scénario, les choses sérieuses commencent. Réaliser un film, c'est comme monter une entreprise, avec son lot de défis et de responsabilités. Si un jour je devais m'arrêter, je me consacrerai uniquement à l'écriture. J'ai d'ailleurs repéré une maison ici, tout en bois. Je me dis que finir mes jours ici, tranquillement, ce serait idéal. C'est ici que je me sens le mieux, cet endroit invite à la sérénité et à l'apaisement.

Que ressentez-vous lorsque vous revenez à La Teste de Buch, votre ville d'origine ?

Ce que j'aime par dessus tout, c'est l'odeur des pins. Elle réveille des souvenirs profonds de mon enfance. À chaque fois que je reviens ici, je ressens une émotion forte. Partir à été une étape nécessaire, mais revenir m'émeut toujours autant.

Quand j'ai écrit MR 73 ou lors de moments marquants de ma vie, comme ma première séparation, je suis revenu ici, seul. Une fois, j'avais loué une maison au Moulleau en plein hiver. Je faisais des feux de bois et passais du temps à me retrouver avec moi-même. Ce retour sur les lieux de mon enfance m'a profondément aidé. C'est prouvé, on revient souvent là où l'on a grandi pour se reconnecter après un chagrin. Plus tard, avec la maman de mes enfants, nous avons choisi de revenir ici l'été. Mes enfants sont tombés amoureux de cet endroit et c'est devenu une tradition familiale. Chaque été, ils me demandent de louer une maison tous ensemble. Ces moments sont précieux pour nous, une vraie transmission entre générations.

« Le bonheur est à portée (...) de sable. »

Quel lien gardez-vous avec la Ville aujourd'hui ?

Quand je viens ici, c'est pour écrire, me détendre et profiter. Ce que j'aime avant tout, c'est la sérénité de l'endroit. Je crois que les habitants ne réalisent pas toujours à quel point le bonheur est à portée de main... ou plutôt à portée de sable. Ici je dors mieux, je me sens apaisé. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'est née l'idée du festival. Revenir ici, c'est redécouvrir les lieux de mon enfance. Par exemple, quand je passe Place Jean Hameau, je repense à la pâtisserie d'autrefois. Derrière, il n'y avait que de l'herbe, mon père élevait des lapins et des poules. Aujourd'hui, ce sont des bâtiments et il y a même une statue de Jean Hameau. Ce genre de transformation nous rappelle le temps qui passe.



Avez-vous un message à transmettre aux Testerins ?

Testerin un jour, Testerin toujours... Un grand merci pour votre fidélité et pour l'accueil toujours aussi chaleureux que je reçois ici. L'amour et la bienveillance que je ressens sur scène à chaque passage sont incroyables. C'est un véritable privilège de venir jouer ici, et je tiens à vous en remercier du fond du cœur.

L'AGENDA DE L'HIVER

FÉVRIER

Mercredi 26 février

ATELIER CONTE POP-UP

Un atelier en 3 séances pour réaliser votre propre pop-up de A à Z : rédaction de l'histoire, recherche des images et mise en page du pop-up. Présence obligatoire aux 3 séances. (1h30 /séance) Du 26 au 28 février. Dès 8 ans.

10h30 à 12h - Bibliothèque Municipale

COURS D'HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Dans le programme annuel consacré aux « grands Maîtres du passé », cette séance s'intéressera pour la dernière fois à l'art allemand au XX^e siècle, de Dürer à Gerhard Richter. 1^{re} séance gratuite.

14h à 17h - Bibliothèque Municipale



LA FABLE DE L'ÉCUREUIL

Le grand hérisson vit paisiblement sous un grand chêne, prenant soin des siens, jusqu'à l'arrivée d'un écureuil espiègle et joueur qui perturbe sa tranquillité.

À partir de 3 ans - 50 min
16h - Théâtre Cravey

Vendredi 28 février

«BOLÉRO» et autres bijoux de la danse

Cie François MAUDIT
Danse classique et contemporaine - 1h45
20h30 - Théâtre Cravey

MARS

Samedi 1 mars

ATELIER MASQUE DE CARNAVAL

Chaque enfant pourra créer son propre masque pour le carnaval. Atelier animé par l'Association Oops Design. Sur inscription

10h30 à 12h ou 14h à 15h30 - Office de Tourisme

Mardi 4 mars

COSTUMES ET MAQUILLAGES POUR LES ENFANTS

Atelier de maquillage et costumes du Moyen-Age confectionné sur place, suivi d'une balade à la découverte de l'Histoire de la Ville. Les parents doivent accompagner leurs enfants. Sur réservation

15h à 17h - Office de Tourisme

Mercredi 5 mars

PROJECTION DE FILM

Une ferme traverse une crise, sans récolte... Heureusement, un inventeur renommé de la zone a créé une nano-graine innovante capable de résoudre le problème. Dès 3 ans - 1h10

10h30 - Bibliothèque Municipale

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Tout public
15h à 17h - Bibliothèque Municipale

Vendredi 7 mars

COMPTINES ET SIGNES

Un atelier ludique à partager avec son tout petit, pour s'amuser en chanson tout en apprenant des signes pour mieux communiquer.

0 - 4 ans - 30 à 40 min
11h - Bibliothèque Municipale

ATELIER MAO

Initiation et de création musicale sur ordinateur.
Dès 10 ans.

14h30 à 16h - Bibliothèque Municipale

L'ARRIVÉE DU TRAIN SOUS NAPOLÉON III

Découverte insolite et inattendue de l'histoire du Second Empire à La Teste de Buch.
Sur Réservation.

15h à 17h - Office de Tourisme

Samedi 8 mars

LES PETITES OREILLES (CONTEUSE)

Animation autour des contes, comptines et livres, proposée par Myriam Darmanté, conteuse.
De 0-3 ans - 30/40 minutes

9h45 et 10h30 - Bibliothèque Municipale

Mercredi 12 mars

ÉVEIL MUSICAL

Éveil musical avec démonstration instrumentale et jeux interactifs. Animé par Francis Dessetz. 45 min

10h pour les 0-3 ans et 11h pour les 3-6 ans

Bibliothèque Municipale

Vendredi 14 mars

COMITÉ LECTURE

Raconter ses dernières lectures, partager ses coups de cœur littéraires ou documentaires, susciter l'envie et la curiosité des autres participants.

18h - Bibliothèque Municipale

Samedi 15 mars

CARNAVAL DE CAZAUX

Organisé par le Comité des fêtes de Cazaux
14h30 à 18h - Halle de Cazaux

Mercredi 19 mars

COMMÉMORATION

de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc.

10h15 - Monument aux Morts de La Teste de Buch

KURABU MANGA

Club de lecture autour du manga.

Dès 11 ans

15h à 17h - à l'Entrepot(e)s



Samedi 22 mars

CARNAVAL

Défilé des chars dans les rues de la Ville suivi d'un goûter devant le Théâtre Cravey.

Départ 14h30
Parvis Théâtre Cravey

Samedi 29 mars

ATELIER CADAVRE EXQUIS

Créations textuelles sur papier et sur écran. Vous utiliserez l'Intelligence Artificielle pour les illustrer puis dessinerez des compositions qui s'animeront via Canva. Dès 8 ans, parents bienvenus.

10h30 à 12h - Bibliothèque Municipale



RETROUVER
VOTRE AGENDA
PLUS EN
DÉTAILS ICI



AVRIL

Du 31 mars au 5 avril

SEMAINE de la BANDE DESSINÉE

Ateliers et animations autour de la BD.

Bibliothèque Municipale

Mardi 8 avril



SECRET DE FAMILLE

Une comédie de mœurs haletante, drôle et moderne qu'on retrouve pour la première fois réunis sur scène Xavier Deluc et Valérie Kaprisky.

À partir de 10 ans - 1h15 min
20h30 - Théâtre Cravey

Samedi 12 avril

PARCOURS DU CŒUR

Course/marche pour la sensibilisation de la population aux facteurs de risque favorisant les maladies cardiovasculaires. Organisé par Club Cœur Santé

10h-12h - Près Salés Ouest

Dimanche 13 avril

RUN IN PYLA - 4^e ÉDITION

Épreuve de 10 km
Organisé par Club Altea

Départ 9h30 - Avenue des Violettes - Pyla-sur-Mer

Vendredi 18 avril



CONCERT LIANE FOLY

Best of 35 ans de chansons -
1h15
20h30 - Théâtre Cravey

Samedi 26 avril

REPAS GUINGUETTE

Animations musicales et restauration sur place. Organisé par la Confrérie de la Ventrèche de Veau

12h à 18h - Halle de Cazaux

Jedi 24 avril

VISITE DU PYLA AU TEMPS DES ANNÉES FOLLES

Découvrez l'histoire du quartier de Pyla-sur-Mer et de ses belles villas, racontées par des personnages en costume de des années 1930. Une visite pleine de surprises, ludique et théâtralisée ! Sur réservation

15h à 17h - Office de Tourisme

Samedi 26 avril

JEU DES CHEVALIERS DE LA TOISON D'OR

Jeu de rôles costumé dans le forêt de Camicas. Le groupe le plus valeureux remportera le « Collier de la Toison d'Or » !

Enfants et adultes - Sur réservation
15h à 17h - Office de Tourisme

TOUS LES SAMEDIS MATIN



SPORT EN BUCH

2 séances de 45 min
Plaine des Sport G. Moga
9h30 et 10h30
Sur inscription :
www.latestedebuch.fr

Conseil Municipal des Jeunes :

la jeunesse engagée

Le CMJ a fait sa rentrée officielle le mercredi 27 novembre, en présence de Monsieur le Maire, des conseillers municipaux et de leurs accompagnatrices.



Dès leur entrée en fonction, les jeunes conseillers municipaux se sont pleinement investis dans diverses actions solidaires. En 2024 ils ont aidé les bénévoles des Restos du Cœur, organisé une vente de muguet financée par le Kiwanis au profit de l'association Grain de Folie, pris part à la collecte de la Banque Alimentaire, aux boîtes de Noël et au vétathlon du Téléthon aux côtés des pompiers de La Teste.

Ils ont également pris part à des initiatives sociales, telles que le goûter avec les résidents de Lou Saubona et les échanges avec le CMJ de Biarritz. Leur engagement dans la culture et le patrimoine s'est traduit par leur participation aux cérémonies commémoratives, la création de boîtes à livres pour les enfants, une visite du site de l'EDEN avec l'association Gramasa, la replantation d'arbres dans la forêt de l'Ermitage, ainsi que l'opération Des Sapins pour nos Dunes.

Pour 2025, ils travaillent sur de nouveaux projets, tels que :

- Une visite de la base militaire de Cazaux ;
- Une visite de la banque alimentaire à Bordeaux ;
- L'installation de filets de baskets au-dessus de certaines poubelles de la ville pour une utilisation ludique ;
- Entretenir une correspondance avec nos aînés de la résidence Lou Saubona ;
- Apporter leur contribution à l'association SOS Chats et APSDA ;
- Sensibiliser tous leurs camarades écoliers sur le harcèlement en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile qui lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif et éducatif ;
- Accueillir à leur tour le CMJ de Biarritz pour une découverte de notre région.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CMJ 2024-2025 c'est :

9 nouveaux élus
en classe de CM1

Justine et Paul (école Brémontier),
Camille et Mila (école Gambetta),
Margaux (école Miquelots), Nolan et
Luna (école Lafon), Maddie et Alexis
(école Saint Vincent)

10 anciens élus
en classe de CM2

Saona et Oscar (école Brémontier),
Karelle, Lana, Eléa et Arthur (école
Gambetta), Miya (école Miquelots),
Yasmine et Enzo (école Lafon), Enoha
(école Saint Vincent)

2 anciens élus
en classe de 6^e

Maelya et Lila

VIE ÉCONOMIQUE

« Aller à la rencontre des artisans et commerçants de la Commune, c'est les assurer de notre soutien. »

Patrick DAVET
Maire de La Teste de Buch



Sylvatech

Entreprise d'élagage bien implantée dans la commune



Clemnail's

Salon de beauté et massage



Autotech

Garage auto de proximité, réparations toute marque



Le palais d'Asie

De bons plats aux saveurs d'Asie, derrière l'église



French binocle

Installé depuis 8 ans, en plein centre ville



Les enfants du bassin

Très beau magasin dans le centre de la teste, affiches transats, coussin personnalisables au nom de vos enfants



Intersport

Tous pour le sport, sur plus de 2000m², un magasin très agréable dans l'espace commercial des océanides



Aux Bons vivants

Une nouvelle boucherie au centre de Cazaux. Une installation couronnée de succès



E Leclerc

Enseigne qu'on ne présente plus, un partenaire de la commune



MABE

Location d'espace pour les activités liées au bien être: Yoga, pilate, etc...



Cryotera

Offre complète de soin et d'esthétique par le froid



Bubble crèche

Très belle structure qui accueille les tous petits depuis 2020



Les planches du bassin/ Fany Concept store

Menuiserie, ébénisterie et décoration, un magasin à découvrir



Mondovelo

Tout pour le vélo !



La Mie Caline

Boulangerie dans la zone des océanide avec un espace pour déguster sur place leur produits

Le quartier de Péchic



Les trois quartiers de Menan, Péchic et Dadé, situés en périphérie de la ville, se caractérisent par leurs fermes. À chaque maison est attaché un petit lopin de terre, où poussent quelques légumes, fleurs, arbres fruitiers. Il constitue un petit hameau où tout le monde se connaît, et où nombre de familles sont apparentées. On s'appelle par son prénom ou son « chaffre » (surnom), « j'entends encore résonner, « Léa », « Bibise », « Tchique », « tante Anna », « tantine Marie », « Biroulet », « Chinant », « Jeannot », « Marius » (J. Passicousset).

Les vendanges, la tuaille du cochon sont autant d'occasions de réunion familiale et de quartier. « Au quartier, il n'y avait pas de frontières, mais des règles tacites à respecter : on pouvait jouer dehors avec les voisins mais sans franchir les limites fictives d'un autre quartier. Il y avait des exceptions et des autorisations pour aller à la limite du Dadé pour aller acheter le pain à la boulangerie Degraives ou chercher le lait chez Destruhaut en face de chez Bruhl. » (J. Passicousset).

Il y a d'autres exceptions, l'école, le patronage des Jeunes du Captalat ou pour aller se baigner au plageot. Dans les années 1950-1960 il y avait très peu de circulation dans ce quartier, ce qui permet aux enfants d'investir la rue pour faire du patin à roulettes, jouer aux billes ou à la poque. Ce quartier paisible s'anime également au passage des commerçants ambulants, du garde champêtre et des processions. Fin des années soixante, beaucoup de choses changent, la circulation automobile, l'urbanisation, le début des grandes surfaces, donnent un signal d'arrêt à cette vie de quartier, une page s'est tournée...

Penchons nous plus particulièrement sur le quartier Péchic.



La famille Passicousset au plageot, 1942
(AMLT, fonds J. Passicousset)



Jacques et Maryse Passicousset jouant dans la prairie,
quartier Pechic, 1950 (AMLT, fonds J. Passicousset)

Aux portes de la « carreyre »

Selon Robert Aujan, le quartier de Péchic est cadastré en 1809. Mais on en trouve la trace dès 1723. Vieux mot gascon qui a le sens de « peu de chose » ou de lambeau, en parlant d'un tissu. Il est aussi utilisé pour désigner une personne avare. Partons avec Jacques Passicouset sur les traces de ce quartier excentré à l'Ouest du bourg. Bien qu'à vol d'oiseau il ne soit pas très éloigné de la mairie, il se situait aux portes de la « carreyre » (chemin bordé de haie), le chemin de Braouet (petit marais : cette zone mal drainée par la « craste douce »), qui menait à un moulin à eau éponyme, et à la forêt, La Montagnette.

Après la Grande Guerre, la grande rue qui coupe ce chemin prend le nom de rue des Poilus en hommage aux combattants de 14-18. L'origine de cette appellation s'étant perdue, « après la Seconde Guerre mondiale, les « drôles » à l'école pensent que ce quartier abrite des gens velus, poilus ou barbus et bien sûr, se moquent de ceux qui y habitent ».

Une histoire de familles

Mathilde Hostin, née Capdeville, tient une petite épicerie, qu'elle vend à M^{me} Blancherot, qui la cède à son tour à Madame Conrier au début des années 1960. Ses filles Jeanne et Marie tiennent aussi des épiceries et épousent deux hommes qui entre les deux guerres installent un commerce de gros.

Maurice Passicouset, époux de Jeanne, investit un grand chai en bois, sur l'emplacement de l'ancienne forge de son beau-père, Jean-Guillaume ; il ravitaille les épiceries de tous les quartiers jusqu'à son décès en 1938.



Maison de la famille Broqua, rue des Poilus (AMLT, fonds J. Passicouset)

Robert Broqua, époux de Marie, fait construire un bâtiment en dur pour abriter son commerce de gros, de beurre, fromages et autres produits laitiers. À son décès, en janvier 1940, son épouse et son fils Jeannot continuent à tenir tant bien que mal ce commerce jusqu'au départ de ce dernier pour le Service du travail obligatoire (S.T.O.).

Il existe également une boulangerie dont on trouve trace depuis le

milieu du XIX^e siècle, à l'angle de la rue des Poilus et de la rue des Boyens. Aujourd'hui transformée en maison particulière, elle est tenue successivement par François Mouliets, Pierre dit Hector Bettus et Pierre Louis Degraives. Pierre Ballion, qui prend la suite dans les années 1960, clôt son histoire à l'aube du XXI^e siècle.

Un quartier de maraîchers et d'agriculteurs

Au début des années 1950, des familles d'agriculteurs sont implantées dans ce quartier notamment Castagnet, Ducourneau et Garbes. La plupart d'entre elles possèdent leurs maisons familiales et les installations agricoles dans le quartier. Cependant, leurs prés et terres sont à l'extérieur. Par exemple, c'est à l'autre bout de la rue des Poilus que Jeannot Garbes possède des terrains où il cultive des légumes en



Maison Duprat, chemin de Péchic (AMLT, fonds J. Duprat)



(AMLT fonds-J-Fournier)

grande quantité qui sont vendus sur les marchés de La Teste et d'Arcachon. Ces terrains n'existent plus, un petit centre commercial a pris place mais la voie qui les longeait a pris le nom de rue des Maraîchers.

La grande propriété d'Anna Capdeville est constituée d'un jardin d'agrément, d'un jardin potager amendé par les belles bouses que les vaches laissaient sur le chemin, d'un verger et surtout des vignes qui donnent « une petite piquette ». On n'imagine pas aujourd'hui l'importance de la viticulture dans notre région.



Vendanges dans la famille Capdeville, 1930 (AMLT, fonds J. Passicouset)



Communion Raymond Broqua devant leur commerce familial, rue des Poilus, 1929 (AMLT, fonds J. Passicouset)



La « tuaille » du cochon (AMLT fonds-J-Fournier)



Mariage dans la famille Capdeville, 1925 (AMLT, fonds J. Passicouset)

Le service propreté :

une équipe dévouée à l'entretien de la ville

Saviez-vous que chaque jour, une équipe d'agents travaille sans relâche pour garantir la propreté de nos rues, trottoirs et espaces publics ? Avec 207 km de voirie à entretenir, l'équipe propreté de la ville de La Teste de Buch joue un rôle essentiel dans notre quotidien.

Des missions variées et indispensables

Dirigée par Bruno Lantres, l'équipe propreté dispose d'un matériel performant, incluant trois balayeuses et une laveuse, pour mener à bien ses nombreuses missions :

- **Nettoyage quotidien des voiries, trottoirs, parvis et espaces enherbés** à la fois manuellement et mécaniquement ;
- **Vider les corbeilles publiques** et celles destinées aux déjections canines, tous les jours ;
- **Entretien des réseaux d'eau pluviale** et des crastes, ainsi que le ramassage des feuilles mortes en collaboration avec le service espaces verts ;
- **Nettoyage du marché municipal** après le départ des commerçants ;
- **Entretien hebdomadaire des groupes scolaires**, pour garantir un environnement propre aux élèves et au personnel éducatif ;
- **Participation aux grands événements de la ville**, comme la fête du port, où leur présence est essentielle pour gérer la propreté des lieux avant, pendant et après les festivités.

Les agents interviennent tout au long de l'année, y compris les week-ends et jours fériés. Leur motivation, leur implication et leur sens du service public font la différence pour offrir à tous les habitants et visiteurs un cadre de vie agréable et propre.

Le service propreté est bien plus qu'un simple maillon de la gestion urbaine : il est le garant d'une ville accueillante et agréable. Grâce à leur travail, les espaces publics de La Ville restent propres et sécurisés, pour le confort de tous.



18 agents répartis en 2 équipes

- **1 équipe du matin** de 6h15 à 13h30

- **1 équipe journée** de 8h30-12h à 13h-17h15

207 km de voirie à entretenir

450 poubelles

20 totems canin



De gauche à droite : NATIVEL Brian, BOUTIN Frederic, LESCOUOT Frederic, KAPPELLER Frederic, RAVAT Stéphane, HOFFMAN Stéphane, BAI0 Bernard, ROLAND Christophe, LANTRES Bruno, DEVEAU Denys, LAUBEAU Marc, MIRANDA Jean-Marc, PETIT Ludovic, MONTERO Benoit, DESCHEPPER Ronan

Naissances

Septembre

Hannah DURAND GAMBAZZA
Adam PHELIPPON
Lou PROVOST DESJULETS
Louise SCRITE COQUELIN
Leïa FOURLOUBEY
Hugo REY
Émile BENARD
Jean GONZALEZ LESCARRÉ

Octobre

Jao TEIXEIRA GONZALEZ GARCIA
Roger CASAMAYOU
Loïs TEULET
Cléa MARTZ MANIEY
Ferdinand PARREAU
Catalaya RAOUX
Alessio PERROT DELPRAT
Leandro CAMUS BEUILLE
Tylio SCOTT
Jules LOUBOUTIN
William DUMARTIN

Novembre

Freya BEL
Oswald DEMATRAZ
Éden YGORRA FORGES
Donovan AUGIER DENJEAN
Luna DUFFEZ ROLAND
Antoine BIRY
Loup GUINAUDEAU BORRAT
Romy SAUBAT
Thélio DHERSIN
Camille LAURENT
Ryder RIVIERE BAKHTIA
Benicio DA CUHNA MACHADO
Jelany DIALO
Achille DESQUAIRES
James BASCLE
Adèle MIAN

Décembre

Lya GARREAU
Hailey FROIDEVAUX VENEGAS
Ceyron MARLIER LACOUR
Mara FAVRE
Camelia MENDOZA DULCE
Liam RÉFANE
Lilío JULIEN
Aëlie MARCHAND
Jade DE DECKER

Décès

Septembre

Geneviève DUPUIS
Yolande DELBIT
Claudie JACQUELINE
Geneviève ARGOURD
Gilbert CHAUVET

Christian CABIROL
Silvio SALVI
Antoine HALBOUT
Pierre LAMOULIE
Jean-Pierre RATEAU
Marie-Lucette MANO
Hervé MAJOU de la DÉBUTRIE
Martine HOURCADE
Richard ALTAZIN
Jean BOULADE
Alfred MASSON
Suzanne CAUBIR
Gabriel BAVEREL
Frédéric JOVIN
Jean-Claude OLLIVIER
Jeannette RANDRIANARIVÉLO
Georges LÉPINE
Jacqueline DELAHAYE
Danièle FERNANDEZ
Danièle BERNÈDE
Jacques CASALA
Claude MARX
Ginette DELPECH
Pierre COUSIN
William LHOUMEAU
Jacqueline DULAS
Alice PILOT
Dominique LESNIER

Octobre

Anna CORBELLARI
Florian DECORNIQUET
Bernadette MESPLÉ
Marie GUILHEM
Micheline THIMOTHÉE
Elsa MAYER
Nicole GAUFFIN
Françoise BERDAÏ
Claude PRUDHOMME
Gérard BOUGEARD
Raymonde CORDÉ
Rolande THAREL
Yolande CAPDEVILLE
Chantal RICKAL
Michel OLIVIER
Frédéric ORIOU
Alfred MASSON
Francis FRIZON
Denise LACAZE
Guy MONREPOS
Jeanne FOULON
Carmen CARRERE
Marie ROUSSEAUD
Marcelle DESPÉRIÈS
Adeline HERENT
Raymond COURTOIS
Nicole DELPET
Nicole PAUZIES

Jacques MENOURY
Marc HOFFMANN
Nicole DELPET
André DUPY
Jean-Michel DEMICHEL
Claude LAURENT
Nicole DUBOUILH
Jean-Claude DUMONT
Anne LERAIE
Jean BERTHELOT
Amancio TEIXEIRA DIAS
Michelle PÉAUDECERF

Novembre

François BIRBEAU
Raymonde BAYSSE
Chantal BOYER
Huguette MAÎTRE
Pascal BORDES
Maria-Ramona MÉNÉEC
Yvonne FOUCART
Guillaume HOFFMANN
Gilles TRIAUT
Solange HIÉGEL
Daniel JORE
Jean GRENON-ANDRIEU
Daniel CARMON
Daneil JORE
Pascal BORDES
Pernette LECOQ
Daniel CARMON
Jean ROCHAS
Jeanne SOULARD
Françoise DUPONT
Dominique TOUBON
Gérard PASQUIER
Simonne DUPOUY
Guy DELPECH
Marie-Thérèse CHESNIER
Michelle CAUBIT
Gisèle SALZAT
Cécile TAILLADE
Claude STORATH
Muguette RIVILLON
Marie-Thérèse SIRVEN
Christian LAPEYRE
Marie-Thérèse MALIGE
Jean MARIFONS
Renée MOUSTEY
Claude CASTETS
Suzanne MASSÉ
Frédéric FONTAGNE
John SUC
Yves DENJEAN
Gérard PASQUIER
Françoise LOEFFLER
Yvette BOUDIGUES
Jacqueline BOUTAREL

Décembre

Max BILLER
Martine FRANCOISE
Christian BACHELET
Bruno COUACH
Monique GILGUY
Monique BIARNEIX
Julienne ARNAUD
Dominique BARRÉ
Colette GARNUNG
Philippe BERNACHOT
Edmée DIDIER
Marcel HESLOUIN
Marie TARRIDE
Claude PAUCHET
André MORA
Martine DANDREAU
Bounlom SANICHANH
Jeanne MAGRÉ
Sophie PIROUX
Yannick GUITTON
Robert DUBOS
Reine LABORDE
Véronique GARCIA
Annette DUMORA
Jean OVADIA
Liliane CASASNOVAS
Serge LAVERGNE
Elisabeth LECOURTOIS

Mariages

Juin

Philippe LLORCA
et Nicole HUENS

Septembre

Nicolas DUBROCAS
et Vanessa MITCHENKO
Nicolas DEPARDON
et Jennifer VERRECCHIA
Xavier ARCHAMBAULT
et Carole RENARD

Octobre

Jacky RIVALIN
et Sylvie MARTIN
Jonathan LAMOULIE
et Manon PISAN
Olivier FAYETTE
et Virginie JEAN-BAPTISTE

Novembre

Germain GIRAUD
et Delphine LAURIER

Décembre

Thierry CONYNCK
et Kornkanok SANTAWONG



GROUPE D'OPPOSITION

« AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

« L'Opposition n'est pas nuisible »

Notre opposition est utile et rassure, c'est le principe même de la démocratie.

Oui, être conseiller municipal d'opposition, c'est obtenir coûte que coûte l'information nécessaire à l'étude des actions municipales, bénéficier d'une totale transparence à défaut d'être associé et d'un droit au débat sans être systématiquement remis en cause à titre personnel, condamné à se taire ou subir des comportements humiliants.

Oui être conseiller municipal d'opposition c'est :

1 - PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) : **s'opposer** à son approbation en l'absence d'une information complète en amont et du diagnostic concerté ; il est anormal qu'une présentation ait été faite uniquement aux élus de la majorité excluant volontairement ceux de l'opposition. Il n'y a eu ni débat ni vote et nous avons exercé un recours au Tribunal Administratif demandant l'annulation de la délibération portant sur le PADD, conseil municipal du 26 septembre 2024.

2 - RECONSTRUCTION DES CAMPINGS : **remettre en question** le contrôle de la Mairie sur la conformité des travaux réalisés au regard des permis d'aménager et de construire déposés (notamment pour PYLA CAMPING) ; **décrier** l'empierrement, le bétonnage et le goudronnage des installations sur ce paysage remarquable déjà meurtri.

3 - ABSENTEISME ET TURN OVER : **dénoncer** l'absentéisme alarmant des agents municipaux (bien au-dessus des communes voisines) sans remettre en cause l'engagement du personnel et son dévouement au service public. Constater un management brutal et un turn over important qui en résulte et sur lequel il faut s'interroger.

4 - BUDGETS 2025 : **voter contre** motivé notamment par :

- Un train de vie communal trop élevé : réceptions, recours à des cabinets d'étude et de conseil, à des prestataires pour l'entretien des espaces verts (ex les ronds-points) sans utiliser le savoir et les ressources en interne.
- Une « propagande » du Maire coûteuse pour la ville en lieu et place d'actions concrètes nécessaires comme les travaux d'urgence pour sécuriser la Maline et éviter inondation et pollution.
- Des investissements, mais pas au bon endroit (conservatoire de musique) ou réalisés à contre sens (rue du port) ; un goudronnage omniprésent (parking Brameloup) ; des chantiers lancés tous en même temps sclérosant la ville et mettant en souffrance le commerce local.

Nous souhaitons pour les mois à venir un fonctionnement normal, un vrai débat et non un show, **Oui, nous demandons le respect et la transparence de la vie publique.**

Oui, nous resterons déterminés dans notre mission et notre rôle de vigilance pour que vive la démocratie et pour vous être utiles.

Pour le groupe "Avançons ensemble"

**E MONTEIL MACARD, M PHILIP, C DELMAS,
T MAISONNAVE, D DUCASSE.**

GROUPE D'OPPOSITION

« ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Chères habitantes, chers habitants,

Espoir, engagement et solidarité pour 2025 ! Face aux défis économiques et environnementaux majeurs qui nous touchent, l'action collective doit plus que jamais se mobiliser.

L'érosion de nos côtes et le dérèglement climatique sont des réalités alarmantes qui nécessitent une mobilisation immédiate. Nous resterons donc vigilants face aux travaux à venir de la majorité qui pourraient accentuer l'artificialisation des sols. Nous lutterons, en soutien aux acteurs de la mer, contre le déversement des eaux usées dans notre bassin. Au-delà de l'impact environnemental, c'est toute l'économie locale qui pourrait être affectée.

Nous devons développer une économie circulaire et durable pour soutenir notre tissu économique local, mais aussi préserver notre qualité de vie et notre écosystème fragile. Chaque décision doit être prise dans le respect des équilibres naturels qui font la richesse de notre territoire.

Engageons-nous vers cette voie durable et solidaire et construisons ensemble un avenir plus pérenne pour les enfants de notre commune !

ALEXANDRA PAMIES

pour le groupe «Engagement écologique et social»
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

GROUPE D'OPPOSITION

« LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Le budget 2025 répond partiellement au programme de notre liste "Engagement Écologique et Social". Membre du Parti Place publique de R.Glucksmann, la Gauche républicaine Social-démocrate, écologiste, européeniste que je représente sur le territoire, permet des concertations avec les forces politiques de l'Arc républicain et à l'écart des populistes tacticiens d'extrême gauche ou d'extrême droite. Voter un Budget est un Acte politique et non une manifestation de posture politicienne, je vote donc ce Budget. Je vous présente tous mes vœux de santé.

ALAIN CHATEAU

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »
Ecologie-Social-Economie

GROUPE D'OPPOSITION

« UNION DES DROITES »

Depuis 4 ans, P.DAVET vit dans un monde parallèle, fait de fakenews, d'exagérations, d'approximations dangereuses et de brutalité. Toutes ses promesses reniées, dans une étourdissante autosatisfaction, il dirige la commune à l'inverse de ce qu'il avait promis aux électeurs... sans PLU, ni protections, le béton s'étale inexorablement, 2000 logements lancés, la dune bétonnée et les amis promoteurs qui se frottent les mains. Qui peut encore croire à ses vieilles formules creuses ? Les Testerins, Cazalins et Pylatais n'en peuvent plus!
facebook.com/mmltdb

MARC MURET

pour le Groupe « Union des Droites »

La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoir de refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'article 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprover l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.



GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

La Démocratie Participative : Une Voie Vers l'Avenir pour notre commune

Nous soutenons la volonté de Patrick DAVET de donner la parole aux Testerins, Pylatais et Cazalins pour **préparer notre belle ville à 2040**. Car le sens de cette grande consultation est bien celui- là : VOUS DONNER LA PAROLE et être pleinement acteurs de la vie de notre Cité. Nous soutenons aussi sa méthode qui a consisté à préparer cette consultation avec toutes les bonnes volontés constructives : élus, acteurs associatifs, économiques, membres du Conseil des sages, des Conseils de quartiers, Conseil des Jeunes, et personnel de la Ville. L'avenir de La Teste, Cazaux, et Pyla se prépare maintenant et commence par cette grande consultation citoyenne qui se déroulera du 17 Février au 31 Mars.

Un budget 2025 soutenu au-delà des élus de la Majorité

Nous saluons les deux élus de l'opposition qui ont fait le choix de voter le budget. Voilà la preuve à la fois du sérieux de ce budget et du sens des responsabilités de nos deux collègues qui honorent la Politique.

Ce budget 2025 est cette année encore placé sous le signe de :

- l'**action** avec la poursuite des investissements pour améliorer notre cadre de vie
- la **sécurité** avec la confirmation des moyens humains et techniques pour votre tranquillité
- la **solidarité** avec la mise en place de la Mutuelle communale ouverte à toutes et tous
- la **poursuite d'une gestion sérieuse et responsable** des deniers publics pour préserver durablement votre pouvoir d'achat. Rappelons qu'après le choix de baisser de 20% les impôts locaux en 2020, notre ville continue à bénéficier du taux communal sur le foncier bâti le plus bas des villes girondines de 25 000 à 50 000 habitants. Nous l'avons fait pour votre pouvoir d'achat et parce que nous respectons l'argent public, vos impôts !

Une nouvelle école pour notre belle jeunesse

Parmi les bâtiments et autres aménagements inaugurés en ce début d'année, le nouveau Groupe scolaire Samuel PATY confirme à la fois le dynamisme de notre ville et notre volonté de continuer à moderniser nos infrastructures dans de nombreux domaines parmi lesquels celui de l'Enseignement. Une magnifique réalisation ! Elle est l'école du 21 ème siècle, et c'est dans notre ville de La Teste de Buch ! **Dans le domaine de l'Education aussi, il fait bon vivre dans notre ville !**

Regardons l'avenir avec sérénité !

Aujourd'hui, notre ville a les moyens de se tourner en confiance vers l'avenir grâce à une situation budgétaire confortée, grâce aussi à des investissements engagés pour de nouveaux moyens en direction de nos concitoyens et qui favorisent l'attractivité de notre ville ; et ceci sans avoir à subir l'instabilité nationale actuelle. Louverture fin 2025 de notre conservatoire, la perspective de la mise en place effective de notre futur PLU, et le lancement de projets majeurs comme la façade maritime et le Pôle multimodal de la Gare, confirment ce dynamisme. Continuons ensemble en laissant les polémiques stériles à leurs seuls auteurs. **Continuons à faire gagner La Teste avec Patrick DAVET et son équipe !**

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur».

22
mars
2025

À 14H30
Parvis du
théâtre Cravey



CARNAVAL

BANDES DESSINÉES ET DESSINS ANIMÉS